

*30^{ème}
anniversaire
Bulletin municipal 2012*

Sainte-Croix

casset
 AGENCEMENT & MOBILIER

**SERIAL
 AGENCEUR**

361, chemin de la Saccunière
 01120 LA BOISSE
 www.casset-agencement.fr

Florence Bertrand

Chambres d'hôtes - Petit déjeuner
 Location ouverte toute l'année
 Dans le calme, à la campagne



Tél./Fax : 04 78 06 61 46
 04 72 25 40 03
 Port. : 06 29 67 36 83

EARL de la Grange Magnin
 Vente de volailles à la ferme

« La Grange Magnin »
 01120 Sainte-Croix
 Près de Montluel

Port. : 06 23 59 51 85
 Tél. : 04 78 06 66 63



La Cuisine de mon Père

Le Bourg
 01120 Sainte-Croix
 T. 04 78 06 61 19
 contactlacuisine@voila.fr

Hôtel - Restaurant



Chez Nous
 Sainte-Croix

Restaurant : 04 78 06 61 20 Hôtel** : 04 78 06 60 60
 contact@hotel-restaurant-chez-nous.com
 www.hotel-restaurant-chez-nous.com

Depuis 1971 Charcutier Traiteur

Famille MORIN
 S.A.R.L. CHARCUTERIE DU PILON
 01120 SAINTE-CROIX • Tél. 04 78 06 62 09

le samedi 15/19h *Produits maison*



MARCHÉ de la CROIX-ROUSSE
du mercredi au dimanche

Editorial



L'année 2012 s'achève. La persistance des difficultés économiques pèse sur le moral du pays, des territoires, des communes, des entreprises et des citoyens. La dette publique est abyssale. Le travail manque, le logement et l'énergie plombent les ménages, le pouvoir d'achat est quasi nul. C'est la crise ! On nous rebat les oreilles à l'infini... **demain est noir**. Je pense à notre jeunesse et je me dis qu'avec de tels discours, on ouvre des horizons désespérés sur le futur ! Où est notre engagement de parents, de citoyens ou d'élus ?

Il est, je crois, grand temps de faire front à cette dépression collective. La tendance s'inversera inéluctablement. En attendant ces jours plus faciles, mettons toutes les chances de notre côté et avançons physiquement, moralement et intellectuellement.

C'est le parti pris du Conseil Municipal. Pas de « sinistrose » pour l'équipe qui, cette année encore, s'est fortement impliquée dans l'étude et l'élaboration de dossiers importants, dossiers qui nécessiteront encore beaucoup de travail en 2013.

Ce sera le cas pour :

 **La révision du P.O.S. en P.L.U. (Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme).**

Le diagnostic est terminé. Le P.A.D.D. (Plan d'Action et de Développement Durable), qui définit les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme pour les dix ans à venir, a été débattu au sein du Conseil en début d'année. Suivra pour 2013 l'élaboration du document réglementaire.

 **Le S.P.A.N.C. (Service Public d'Assainissement Non Collectif).**

Créé au cours de l'année 2011, il a vu la réalisation des diagnostics sur 2012. Le Conseil souhaite engager, pour les personnes qui le désirent, la réhabilitation des assainissements non conformes avec un accompagnement de la municipalité dans le montage des dossiers pour l'obtention d'une subvention de l'Agence de l'eau et du Conseil Général.

 **L'accès au très haut débit.**
Annoncé pour la fin du 1^{er} semestre 2012 par le Syndicat Intercommunal d'Electricité et de

e-communication de l'Ain, il a pris du retard mais il est effectif depuis fin 2012.

 **La réfection de classes et des bâtiments communaux.** Celle-ci sera poursuivie conformément au programme pluriannuel établi.

 **L'équipement bureautique du secrétariat de mairie.** Il est devenu obsolète. Il va être nécessaire de procéder à son renouvellement.

 **L'entretien des voiries communales.**
Ce poste constituera, comme les années précédentes, un point important et privilégié de nos actions.

Le changement des rythmes scolaires aura sans doute un impact budgétaire important pour les collectivités locales. « Dura lex Sed lex », on ne pourra pas s'y soustraire mais, comme à l'accoutumée, nous ne confondrons pas vitesse et précipitation.

On fera, cette année encore, avec l'argent dont on dispose, sans gaspillage et sans excès mais avec implication et confiance dans l'avenir et la vie de notre village. A cet égard, je voudrais une nouvelle fois souligner et saluer le travail des bénévoles qui s'investissent dans nos diverses associations afin de proposer aux Saint-Cruziens des petits intermèdes festifs, éducatifs ou culturels dans un quotidien un peu moins souriant que par le passé. C'est grâce à leurs actions conjuguées que le village vit. Merci à eux et bonne année 2013 à tous.

Roland MARRET



GAEC DU LANCHET
Légumes de saison et conserves
Le Lanchet (direction Le Mostellier)
01120 SAINTE-CROIX
04 78 06 62 98

VENTE A LA FERME
toute l'année

le vendredi de 14 h à 19 h
le samedi de 9 h à 12 h et
de 14 h à 19 h

de mai à décembre
le mercredi de 15 h à 19 h



Optique BERTHOD
L'opticien

ADIDAS • CHLOE • COLUMBIA • DILEM • EXESS • JULLIEN •
LAFONT • MIKLI • OXIBIS • POLAROID • RAY-BAN • RIP CURL
SILHOUETTE • SONIA RYKIEL • VERSACE • VUARNET

9, Avenue de la Gare
01120 **MONTLUEL**
04 78 06 29 59
www.optique-berthod.fr



Produits fermiers en vente directe à la Valbonne

FERME ... Là !

Mercredi au samedi
9h00 à 12h30
15h00 à 19h00

SARL Ferme...là !
1546 route de Lyon
01360 **BALAN** (La Valbonne)
Tél . 04 72 25 43 72
ferme.la@orange.fr

LOGIFORM CONSEIL
Solutions de Gestion Informatique clés en main – TMA

Immeuble « Le Delta »
2, Petite Rue de la Rize - 69 100 Villeurbanne
Tél. : +33 (0)4 37 43 30 34 - Fax. : +33 (0)4 78 85 31 42
Email : contact@logiform-conseil.com





Le budget communal



Comme chaque année, c'est l'heure de vous présenter la gestion réalisée par vos élus. Compte tenu du fait que les Comptes Administratifs (résultats « effectifs » et validés par la Préfecture) sont clôturés au printemps de chaque année, nous vous présentons les Budgets dits Primitifs, qui sont la feuille de route pour l'année.

FONCTIONNEMENT

Dépenses	2011 (BP)	2012 (BP)	Recettes	2011 (BP)	2012 (BP)
Charges à caractère général	114 820	101 920	Produits des services	1 399	1 600
Charges de personnel	110 478	121 087	Impôts et taxes	130 200	134 100
Charges de gestion courante	48 969	42 396	Dotations et participations	79 610	88 976
Charges financières	3 700	3 500	Produits de gest. courante	18 000	20 000
Charges exceptionnelles	1 000	1 000	Produits exceptionnels	1 000	1 000
Dépenses imprévues	15 000	14 000	Excédent reporté	263 342	174 396
Virement à section d'invest.	199 584	136 169			
Total	493 551	420 072	Total	493 551	420 072

Cette année, les charges à caractère général ont connu une baisse significative (de l'ordre de 10%), principalement due au poste d'entretien des voies et réseaux : résultat cumulé d'une voirie qui avait connu des réfections importantes et d'un hiver plus clément.

Les charges de gestion courante ont également connu une baisse sensible (liée à la contribution aux organismes de service public industriel et commercial).

Opportunément, cela a donc permis d'absorber la hausse des charges de personnel.

Comme cette année encore il n'y a pas eu d'opération « importante » d'investissement, notre budget général de fonctionnement est donc en baisse significative ; il s'établit à 420 K€ mais autorise quand même (en dépenses) un virement de plus de 135 K€ à la section d'investissement (Cf. chapitre suivant).

Les recettes de ce budget, liées à l'impôt et aux subventions, et l'excédent 2011 reporté, permettent d'équilibrer sans difficulté cet exercice en exploitation **sans avoir recours à l'emprunt : condition nécessaire d'une bonne gestion.**

INVESTISSEMENT

Dépenses	2011 (BP)	2012 (BP)	Recettes	2011 (BP)	2012 (BP)
Remboursement d'emprunts	7 932	8 720	Dotations	65 918	162 184
Immobilisations incorporelles	15 000	27 000	Subventions d'invest.	2 873	7 641
Immobilisations corporelles	207 886	119 010	Virt. de section de fonct.	199 584	136 169
Immobilisations en cours	0	22 500	Opérations patrimoniales	29 339	300
Dépenses imprévues	17 348	13 600			
Déficit reporté	20 209	115 164			
Opérations patrimoniales	29 339	300			
Total	297 714	306 294	Total	297 714	306 294

En matière d'investissement, la dette continue de décroître et les opérations projetées visent à garantir la pérennité de notre village (voir le compte-rendu d'activité des commissions municipales).

Les deux budgets annexes (Eau-assainissement et Centre Communal d'Action Sociale) ne présentent aucune nouveauté par rapport à l'année passée : les montants sont « en ligne » par rapport aux exercices antérieurs et aux prévisions de votre Conseil Municipal.

⇒ Pour de plus amples détails ou toute question, vous pouvez consulter les comptes-rendus de réunions de votre Conseil Municipal, sur le site de la Mairie ou au secrétariat. Par ailleurs, les membres de la commission finances se tiennent à votre disposition pour tout éclaircissement.

Commissions Communales et Intercommunales

En fonction de leurs compétences et de leurs disponibilités, les onze conseillers municipaux de la commune participent à des commissions qui vous proposent ici un compte-rendu de leur activité annuelle ...

Urbanisme

Plan local d'urbanisme

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.), qui remplacera le « vieux » Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.), en est à sa deuxième année. Ses enjeux seront d'accompagner les évolutions futures de la commune sur les plans de l'urbanisme et de la protection des espaces naturels, dans le respect des lois et des directives nationales et européennes. Ce bulletin consacre un article aux conclusions de la phase de diagnostic. D'autre part, le site internet communal contient une documentation actualisée sur le P.L.U.

Demandes d'autorisations de travaux ou de construction

En 2012, la commission « Urbanisme » a traité **7 demandes de permis de construire, 9 déclarations préalables de travaux et 4 demandes de certificats d'urbanisme.**

Il est vivement recommandé de prendre contact avec la mairie avant d'envisager tout type de construction ou de modification. Cette démarche peut éviter des retards dans le traitement des demandes qui sont obligatoirement étudiées par la D.D.T. avant l'avis définitif rendu par le Maire.

Par ailleurs, l'année 2012 a vu une **modification du calcul de la surface de plancher**, qui est une référence importante pour l'application des règles d'urbanisme, ainsi que pour le calcul de la taxe d'aménagement. La « surface de plancher » s'entend désormais comme « la somme des surfaces de plancher closes et couvertes sous une hauteur de plafond supérieure à 1,80 mètre, calculée à partir du nu intérieur des murs ». Cette nouvelle définition comporte des avantages, notamment parce qu'elle contribue à l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments, et aussi parce qu'elle appuie concrètement la lutte contre l'étalement urbain voulue par la loi « Solidarité et Renouvellement Urbain » (S.R.U.).



Travaux

Bâtiments communaux

Ce n'est un secret pour personne, et sûrement pas pour les écoliers : **les abords de la mairie et la cour de l'école** ont pris un joli coup de neuf durant l'été : suppression de l'inséparable et dangereuse barrière métallique, aménagement de la montée vers l'école, goudronnage des abords et de la cour ; tout cela a concouru à une rentrée scolaire agréable et joyeuse ! Nombreux étaient d'ailleurs les enfants qui, accompagnés de leurs parents, avaient voulu se rendre compte des évolutions de leur cadre de vie durant les grandes vacances ... Pour parfaire le tout, l'accès à la cour de l'école maternelle a été rendu plus aisé grâce à l'abattage d'un arbre qui déformait le pavé et provoquait des flaques fort gênantes pour le cheminement et les poussettes. En 2013, l'aire de jeux



devrait être transformée, avec l'apport d'un nouveau jeu d'extérieur et le remplacement du sable par des dalles synthétiques et amortissantes.

Dans la continuité des **travaux de rénovation des locaux scolaires** entrepris depuis 4 ans, la salle de classe des « moyens » a rajeuni grâce à la reprise des murs, des travaux de mise en conformité électrique et l'installation de chauffages plus confortables et économes en énergie. L'éternel problème des mauvaises odeurs a peut-être été (enfin !) solutionné par la suppression d'un évier devenu inutile.

Equipements municipaux

Les travaux de finition du garage municipal se sont déroulés en début d'année. L'équipement de Dominique Lambert s'est enrichi d'un établi, d'un taille-haies et d'une tronçonneuse. Par ailleurs, un défibrillateur public a été installé sur le mur nord de la mairie, juste à côté de la porte du secrétariat.



Sauvegarde des toiles marouflées dans l'église

Le « feuillet » des huiles marouflées dans le chœur de l'église s'est poursuivi durant l'été, comme on le lira dans un article de ce bulletin.

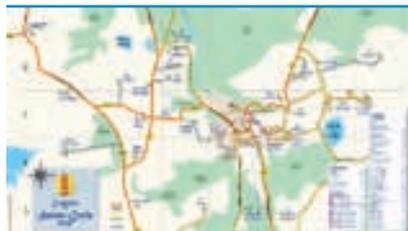
Madame PENEZ, Conservatrice départementale, suit l'évolution du dossier et garantit à la commune une subvention du Conseil Général, d'un montant égal à un tiers de celui des travaux.



La fibre optique

Une jolie tache rouge au beau milieu d'une France presque blanche ...

C'est notre département tel qu'il est apparu aux participants de la réunion publique organisée le 21 décembre dernier pour annoncer la bonne nouvelle aux habitants : l'Ain, et lui seulement, sera bientôt entièrement maillé d'une toile de fibre optique grâce à la volonté et aux efforts conjugués du Conseil Général et du S.I.E.A. (Syndicat Intercommunal d'Energie et de e-communication de l'Ain). Sainte-Croix est ainsi entré, fin décembre 2012, dans l'ère du numérique en s'ouvrant au service « Très haut débit ». La quasi-totalité du territoire communal est à ce jour desservie par le réseau de fibre optique Li@in. Les habitants, collectivités et professionnels peuvent dès à présent bénéficier de ce service sans équivalent.



Plan communal

A l'heure du GPS, nombreux sont encore les touristes ou livreurs qui demandent leur chemin aux passants. Un plan confectionné par Gilbert PIPAZ, infographiste à Bressolles, a été installé devant la mairie pour venir à leur secours ... En 2013, deux nouveaux plans seront sans doute posés en d'autres endroits passagers du bourg.

Environnement

Service Public de l'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C.)

Sur les 202 logements que compte la commune, 84 ne sont pas reliés au réseau d'assainissement collectif (ou égout), en raison de la forte dispersion de l'habitat communal et du coût important pour la collectivité que représenterait un tel raccordement.



Les propriétaires de ces résidences ont donc installé un « Assainissement Non Collectif » (A.N.C.) ou assainissement autonome qui doit être composé d'un dispositif de prétraitement des eaux usées (fosse toutes eaux, fosse septique et bac à graisses ...) et d'un dispositif de traitement (tranchées d'épandage, filtre à sable, microstation, phytostation ...). Une récente étude de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée indique que, pour un particulier, le coût sur 20 ans d'une A.N.C. est du même ordre que celui d'un branchement à l'égout : réhabilitation et vidanges d'un côté, redevances de l'autre, sont les principaux postes de dépenses.

La loi a obligé les communes à faire contrôler l'existence, l'état et le bon fonctionnement de ces installations avant le 31 décembre 2012. Les diagnostics effectués ont montré que de nombreuses installations ne sont pas conformes à la législation : prétraitement incomplet (car ne prenant pas toujours en compte les eaux ménagères) ou sous-dimensionné, absence de traitement ou traitement engorgé donc inefficace ...

La loi oblige ensuite les propriétaires d'A.N.C. non conformes représentant un « danger pour la santé des personnes » ou un « risque environnemental avéré » (selon les termes de l'arrêté du 27 avril 2012) à **réhabiliter leur installation dans un délai de 4 ans**. Des subventions peuvent être obtenues de l'Agence de l'eau et du Conseil Général, mais les demandes ne peuvent être faites que par l'intermédiaire des collectivités locales. La commune de Sainte-Croix pourra assister les propriétaires qui veulent effectuer les travaux d'ici 2014. A partir de cette date, la Communauté de Communes de Montluel prendra la compétence de l'Assainissement Non Collectif et se substituera alors à la commune dans cette tâche d'accompagnement.

Opération « village propre »

Il reste toujours agréable de vivre au quotidien au cœur d'un environnement propre et verdoyant. A Sainte-Croix, comme ailleurs, se produisent parfois quelques incivilités ; qu'elles soient commises dans le village ou en périphérie de celui-ci, que ce soit aux abords de la zone du tri sélectif ou dans les fossés avoisinants, le spectacle n'est pas toujours très reluisant. Chaque début d'année, pour remédier à ces petits dérapages civiques, la municipalité propose à chacun de participer à une matinée réservée à la propreté de la nature environnante. En mars dernier, près d'une trentaine de volontaires, petits et grands, tous équipés pour la circonstance, ont ainsi sillonné les rues du village, armés de courage et d'une grande détermination. Ainsi, notre écrin de verdure s'est vu nettoyé des résidus d'automatismes indécrottables.



Scolaire et social

L'école communale

64 élèves ont fréquenté les bancs des trois classes de l'école en 2011-12.

Dix-neuf d'entre eux étaient en maternelle et 45 à l'école primaire. Des professeurs compétents, un environnement agréable, des activités culturelles et sportives diversifiées grâce à l'apport financier et pédagogique du Sou des Ecoles (voir l'article dans ce bulletin), la venue hebdomadaire d'une professeure de musique, des locaux régulièrement rénovés, tout concourt au bien-être et à la réussite des enfants.

Six enfants sont partis au collège à la rentrée 2012. Mais ce sont respectivement 11 et 12 élèves qui devraient les rejoindre lors des deux prochaines rentrées. Dans le même temps, 8 enfants seulement intégreront l'école. L'effectif total de l'école risque de passer légèrement en dessous du seuil de suppression de la troisième classe. **L'école de Sainte-Croix va avoir besoin de tous ses enfants pour échapper aux fourches caudines de l'Académie.** Avis à la population ! (lire aussi l'article sur la garderie périscolaire créée par le Sou des Ecoles).

Centre Communal d'Action Sociale

Repas des anciens et colis de Noël, telles sont les principales activités du C.C.A.S. d'une commune sans important souci d'ordre social. En 2012, les recettes se sont montées à 4.899,54 € et les dépenses à 2.123,91 €. Le C.C.A.S. a aussi la tâche d'instruire certaines demandes d'aide sociale adressées au Conseil Général.



Journée de vente de brioches au profit des personnes handicapées

Seize bénévoles, dont quatre jeunes, ont consacré leur matinée du samedi 13 octobre 2012 à cette action de solidarité et ont offert la coquette somme de 1.076 euros à l'A.D.A.P.E.I. de l'Ain. Malgré de provisoires difficultés internes, cette association contribue à agrandir l'éventail des solutions de scolarisation et d'accueil des personnes handicapées, telle l'ouverture récente à Villars-les-Dombes d'un foyer S.A.J. (Service d'Accueil de Jour) et E.S.A.T. (Etablissement de Service et d'Aide par le Travail). **Merci à tous, bénévoles et donateurs !** En 2013 comme en 2012, nous vous aviserons en temps voulu de la date de la collecte annuelle afin de permettre à de nouvelles bonnes volontés de participer à cette action. L'augmentation du nombre de bénévoles en 2012 n'est d'ailleurs pas étrangère à la progression de la recette !



Tourisme et mise en valeur du patrimoine



Office de Tourisme de la 3CM

L'Office de Tourisme du Canton de Montluel vous accueille place Carnot à Montluel. Lieu d'information et de promotion du territoire, il diffuse l'information dans ses locaux, mais également sur le site web www.tourisme.cc-montluel.fr et sur la base de données touristiques régionales SITRA. En outre, une newsletter, présentant les manifestations du canton, est réalisée chaque semaine et diffusée sur le site internet communal. L'Office organise aussi des balades de découverte commentées (en 2013 : début avril, fin mai et début septembre). Alors n'hésitez pas, poussez la porte de l'Office de Tourisme et découvrez toutes les richesses de notre territoire.

Sentiers pédestres 3CM

La 3CM souhaite développer de nouveaux sentiers pédestres dans chacune des 9 communes pour permettre d'avoir un vrai maillage du territoire. Ce travail, entamé il y a plus d'un an, est désormais bien avancé et une inauguration est prévue le samedi 13 avril 2013. D'autre part, il serait intéressant de compléter ces sentiers pédestres par des sentiers thématiques dans chaque commune. L'idée de créer ces nouveaux parcours est de mettre en valeur le patrimoine ou la nature dans les communes où il n'existe rien pour le moment.

Journées du patrimoine

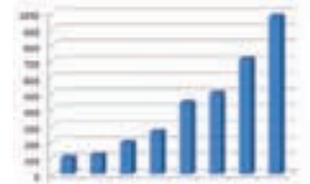
Les 15 et 16 septembre, la commune a dévoilé ses richesses touristiques et archéologiques (chapelle et église) aux habitants du canton. Des fiches explicatives ainsi qu'un fond musical fort apprécié ont agrémenté les visites.



Communication

En 2012, **quatre Info-Village** ont été édités et distribués dans vos boîtes à lettres par les soins des conseillers municipaux, donc sans frais d'acheminement pour la commune.

Par ailleurs, **le site internet** communal continue sa progression. Sa fréquentation s'accroît d'année en année : le nombre mensuel moyen de visiteurs est passé de 262 en 2008 à 503 en 2010 et 1.039 en 2012. Vous êtes de plus en plus nombreux à venir chercher des informations pratiques (urbanisme, météo, affichage municipal, commerce et artisanat, transports ...) ou agréables (restaurants, hébergements, photos des manifestations, culture et loisirs, histoire et patrimoine ...). En 2013, sous la houlette de la 3CM, le site va évoluer : charte graphique, partage de données, newsletters, fonction de recherche des documents, accès multi-navigateurs, portables ou tablettes ...



L'adresse restera la même : www.ville-saintecroix.fr



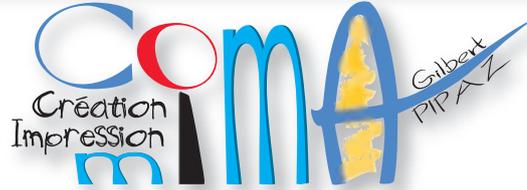
Intermarché
LA BOISSE - MONTLUEL
Les Mousquetaires

OUVERT DIMANCHE
9h-12h

Lundi - Mardi - Mercredi :
8h30 - 12h15 / 14h30 - 19h30
Jeudi - Vendredi - Samedi :
8h30 - 19h30 NON STOP

RESTAURANT LIVRAISON CASSEROLE SAZ LOCATION VEHICULE

168, route de Thil - 01120 La Boisse
Tél. 04 78 06 32 66 - Fax 04 78 06 00 49



Imprimerie
Atelier de création - PAO
Bâches - Enseignes

04 78 55 46 64 - 06 31 25 77 78
comima38@gmail.com

Du P.O.S. au P.L.U.

Le Préfet de l'Ain a informé la commune, par courrier du 24 février 2010, que le Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) ne correspond pas aux préconisations du Schéma de Cohérence Territoriale Bugey-Côtière-Plaine de l'Ain, approuvé en novembre 2002.

Cette incompatibilité concerne essentiellement la réalisation de logements locatifs sociaux et la densification de l'urbanisation.

Le Conseil Municipal souhaitait en outre faire évoluer le P.O.S. notamment pour :

- Prévoir un développement organisé du village, nécessaire au maintien de l'effectif scolaire,
- Mener une réflexion sur l'offre en équipements publics,
- Prendre en compte les risques d'inondations liées aux débordements de la Sereine.



La Municipalité a donc décidé, en octobre 2010, de réviser le P.O.S. pour élaborer un Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.), document instauré par la loi « Solidarité et Renouvellement Urbains » (S.R.U.) de décembre 2000.

Le P.L.U. est un document d'urbanisme et de planification dont l'objectif est de définir, au-delà du seul droit des sols, un projet global d'aménagement de la commune dans un souci de développement durable. Il nécessite d'étudier un projet collectif, un « projet de vie » fondé sur l'intérêt commun, qui définit les grandes orientations d'aménagement de la commune de manière équilibrée en répondant aux besoins actuels de la population et tout en prenant en compte les générations futures. Ambitieuse, cette démarche nécessite une réflexion sur le long terme.



L'élaboration de ce projet est ainsi progressive et structurée autour de plusieurs phases :

- L'étude d'un diagnostic, qui permet de faire émerger une vision partagée de la commune à partir de son histoire et de ses caractéristiques actuelles, puis d'identifier ses besoins en explicitant notamment ses atouts, ses problèmes, les éléments qui forgent son identité et les principaux éléments porteurs pour l'avenir.
- L'étude d'un P.A.D.D. « Projet d'Aménagement et de Développement Durable », expression du projet de la Municipalité, au cœur du P.L.U., qui définit les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme : quel visage aura la commune dans une dizaine d'années ? Dans quelles conditions accueillir de nouveaux habitants ? Comment préserver la qualité du cadre de vie ?...
- L'étude des outils pertinents pour mettre en œuvre les objectifs retenus dans ce P.A.D.D, au travers du zonage, du règlement et des orientations d'aménagement et de programmation qui définiront les règles d'urbanisme applicables sur la commune.

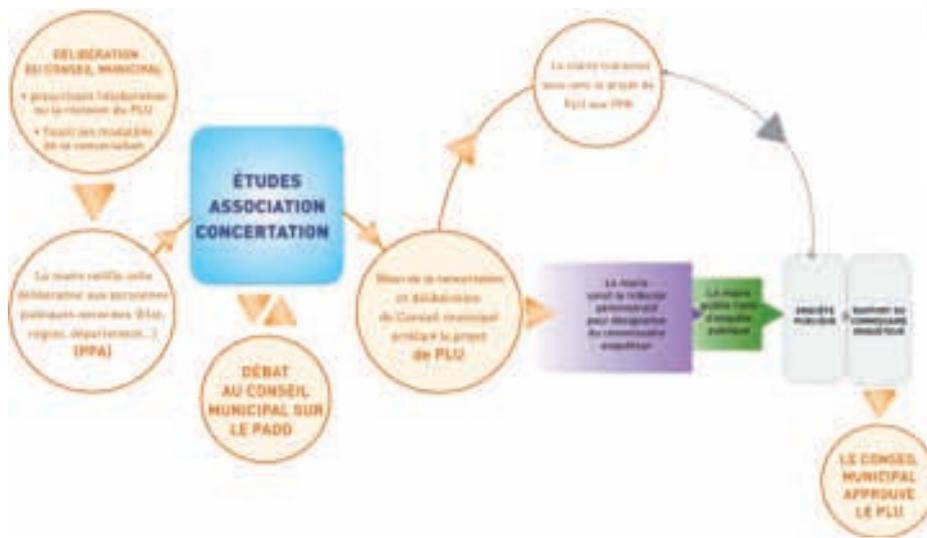
Un projet porté par la Municipalité

Le projet de P.L.U. est élaboré à l'initiative et sous la responsabilité de la Municipalité. Celle-ci, soucieuse de le mener à bien, a voulu se faire accompagner par des professionnels de l'urbanisme. Elle a ainsi sélectionné une équipe pluridisciplinaire chargée de mener le P.L.U. à ses côtés. Cette équipe est composée de :

- Renaud Gergondet, architecte et urbaniste, spécialisé dans l'élaboration, la révision et la modi-

fication des documents d'urbanisme de communes rurales, qui mène l'élaboration du P.L.U.

- Renaud-Jean Chaussade, avocat, chargé d'un audit juridique du dossier d'arrêt du P.L.U.
- Emmanuel Moreau, informaticien cartographe, qui établira des pièces graphiques suivant la norme retenue par le Syndicat Intercommunal d'Energie et de e-communication de l'Ain (S.I.E.A.).



Un projet élaboré en association avec les personnes publiques

Le P.L.U. doit respecter de nombreuses lois, notamment la loi dite Grenelle 2, et a l'obligation légale d'être compatible avec les documents qui lui sont supérieurs dans la hiérarchie des normes. Il doit ainsi s'inscrire dans les orientations collectives retenues par la Communauté de Communes du Canton du Montluel et le syndicat mixte Bugey-Côtière-Plaine de l'Ain qui s'imposent à la commune dans un principe de compatibilité.



Il doit de plus être partagé par les acteurs locaux et les partenaires institutionnels du territoire qui constituent les « personnes publiques associées » à l'élaboration du P.L.U. Celles-ci comprennent, outre la Communauté de Communes et le syndicat mixte Bugey - Côtière - Plaine de l'Ain, le Conseil Général, les chambres consulaires, la Direction Départementale des Territoires, l'Agence Régionale de la Santé, ... Ces personnes publiques associées sont régulièrement conviées à des séances de travail, d'échanges et de validations d'options déterminantes. L'objectif est d'aboutir, dans un cadre itératif et au plus près du contexte territorial, à un projet partagé par le plus grand nombre.

Dans ce cadre, les représentants de la Municipalité, accompagnés par Monsieur Gergondet, ont étudié le diagnostic durant plusieurs réunions de travail :

- Le 24 novembre 2011, les personnes publiques associées ont été conviées à une réunion de lancement de l'étude du P.L.U. pour émettre leurs éventuelles observations sur la procédure. Ont notamment participé Madame Bron (Chambre d'Agriculture), Monsieur Crassin (Direction Départementale des Territoires) et Monsieur Prémillieu (chef de projet du Schéma de Cohérence Territoriale),
- Le 13 décembre 2011, les exploitants agricoles qui mettent en valeur des terrains sur Sainte-Croix ont été conviés pour prendre en compte les enjeux de préservation de l'agriculture,

- Le 9 février 2012, Monsieur Crassin a présenté le « porter à connaissance » transmis à la commune par le Préfet, qui comporte les informations nécessaires aux exercices de leurs compétences en matière d'urbanisme (ce document est consultable en mairie), puis Monsieur Prémillieu a exposé les orientations du Schéma de Cohérence Territoriale,
- Les 22 mars, 3 mai, 25 mai, 6 juillet et 28 septembre 2012, les représentants de la Municipalité et Monsieur Gergondet ont procédé à l'étude détaillée du diagnostic,
- Le 25 octobre 2012, ce diagnostic a été présenté aux personnes publiques associées afin de recueillir leur avis. Madame Bron, Monsieur Crassin et Monsieur Prémillieu ont émis diverses observations qui ont bien entendu été prises en compte. Cette réunion a marqué la fin de la phase diagnostic.

Les représentants de la Municipalité et Monsieur Gergondet se sont alors réunis le 15 novembre 2012 pour réfléchir aux orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable. Lors de la rédaction de cet article, fin novembre 2012, ils projetaient d'avancer son étude en décembre et de le présenter en janvier 2013 aux personnes publiques associées puis d'organiser un débat au sein du Conseil Municipal sur ses orientations générales.

Un projet élaboré en concertation avec les habitants

La Municipalité souhaite que le projet de P.L.U. soit partagé par le plus grand nombre de Saint-Cruziens. Elle mène, tout au long de l'élaboration du P.L.U., une concertation pour partager les enjeux de développement durable du territoire communal puis co-construire un projet qui sera enrichi par l'ensemble des acteurs intéressés. Cette concertation permettra notamment de faire primer l'intérêt général sur les intérêts particuliers grâce aux échanges et à la confrontation des points de vue individuels.

Ainsi, un registre est mis à disposition du public en mairie et la Municipalité veut, de plus, tenir plusieurs réunions publiques. Elle en organisera une première prochainement, pour échanger sur les orientations de ce Projet d'Aménagement et de Développement Durable, afin de nourrir la réflexion...



Un Sou des Ecoles qui vaut cher

Toujours aussi dynamiques et dévoués, les parents du Sou des Ecoles ont encore initié cette année une abondance de manifestations pour le plaisir des habitants, et d'activités pédagogiques ou récréatives pour le plaisir de leurs enfants.

Goûter des vacances de la Toussaint du 22 octobre 2011

Il a été organisé à la sortie des classes. Une vente de coloquintes a également été faite à cette occasion. Merci aux parents de leur participation et de leurs achats.

Boudin du 19 novembre 2011



Comme tous les ans, cette manifestation s'est bien déroulée et nous avons dégagé un très bon bénéfice. Merci à tous les bénévoles qui ont bien voulu donner de leur temps et de leur bonne humeur pour que cette journée se passe bien.

Spectacle de Noël du 8 décembre 2011



Le spectacle a eu lieu pendant le temps scolaire, dans la salle polyvalente, et a été suivi du goûter ainsi que du passage du Père Noël toujours très attendu par les petits Saint-Cruziens. Une vente de lumignons (réalisés bénévolement par des mamans) et de papillotes a également été faite. Nous remercions tous les parents de leurs achats.

Coinche du 28 janvier 2012

Une fois encore la soirée s'est très bien déroulée. Une trentaine de doublettes ont été constituées, une quarantaine de repas

chauds servis, ainsi que des sandwiches. La buvette a bien fonctionné entre les parties. Un jambon, offert par la charcuterie Morin, a fait l'objet d'une tombola (105 billets ont été vendus à cette occasion). Nous tenons encore à remercier les nombreux donateurs de lots.



Carnaval du 09 mars 2012



Les enfants, ainsi que les enseignants, accompagnés d'un grand nombre de parents et grands-parents, ont défilé dans les rues de Sainte-Croix. De retour à l'école, grands et petits ont assisté à la crémation de Monsieur Carnaval puis ont pris part au goûter offert par le Sou des Ecoles (merci aux parents qui ont apporté boissons et confiseries à cette occasion).



Fleurs de printemps du 28 avril 2012

La vente s'est bien déroulée. Nous remercions les habitants de leurs visites et de leurs achats.

Kermesse du 30 juin 2012

Le spectacle de chant a été programmé à titre exceptionnel le jour de la kermesse (nous remercions vivement Irène Legallais d'avoir bien voulu adhérer à ce projet), suivi d'un repas (salades et desserts confectionnés par les parents, grillades) et de la très attendue kermesse avec ses multiples activités et jeux. Familles et amis se sont joints en masse à cette manifestation. Cette année, un concours de pétanque a été organisé en fin d'après-midi, à la grande joie des papas cette fois.

Vente de livres

Nous avons renouvelé l'opération et, cette année, nos petits apprentis cuisiniers ont rédigé des recettes d'entrées et de plats cuisinés.

Sorties pédagogiques

Les enfants des cycles 2 et 3 ont participé à des rencontres U.S.E.P. à Miribel, Niévroz et Sainte-Croix. Ils sont également partis en classe de découverte natation à Hauteville-Lompnes du 20 au 24 mars 2012.

Les enfants de la maternelle ont visité le parc zoologique de Saint-Martin-la-Plaine le 24 mai 2012 (sortie jumelée avec l'école de Jailleux).

Pour clore l'année, la course aux œufs ayant été annulée, tous les enfants de l'école sont allés au centre Léo Lagrange pour une journée de sports, jeux et courses d'orientation. Nous remercions encore Monsieur et Madame Roques de nous avoir permis de bénéficier des structures du parc.

Le Sou a financé toutes ces sorties à hauteur de 6.258,65 €. Seule la classe de natation a fait l'objet d'une participation des familles à hauteur de 4.158,00 € (pour 43 enfants).

Cantine :

Le contrat avec la société RPC a pris fin à la fin de l'année scolaire et a été reconduit pour une durée de deux ans. Le coût du ticket repas restera à 3 € durant cette période.



Bureau	2011 / 2012	2012 / 2013	Bureau	2011 / 2012	2012 / 2013
Président	Sébastien MARTEL	Sébastien MARTEL	Trés. adj. garderie		Stéphanie VIVES
Vice-présidente	Stéphanie VIVES	Stéphanie VIVES	Secrétaire	Nathalie ZERDOUN	Nathalie ZERDOUN
Trésorière	Marylen DIDIER	Marylen DIDIER	Secrétaire adj.	Elise PRUVOT	Elise PRUVOT
Trés. adj. cantine	Fabienne LEVRAT	Morgane MIFTARI	Commis. comptes	Stéphane VIVES	Eric BEY

La garderie périscolaire, un service public bienvenu

Une garderie périscolaire a ouvert à Sainte-Croix à la rentrée de septembre 2012. Répondant au besoin des parents qui ont des horaires décalés par rapport à ceux de l'école, elle fonctionne tous les jours d'école, le matin de 7 h 00 à 8 h 20 et le soir de 16 h 30 à 19 h 00.



L'accueil des enfants et l'animation sont assurés par Lorie FAVRE, une étudiante qui possède un B.E.P. et un baccalauréat dans les domaines de la santé et du social, et dont les horaires de cours lui permettent d'assurer ce service la plupart du temps ; lorsque ce n'est pas le cas, c'est sa mère, Sylvie, agente technique d'accompagnement à l'école maternelle, qui la supplée.

Le lieu choisi est prêté par la mairie, qui assure également les frais de ménage, d'électricité, de chauffage et de téléphone: il s'agit de la salle de motricité et de la cour (fermée) de l'école maternelle.

Les inscriptions, avec leur règlement, se font jusqu'au 20 du mois pour le mois suivant. Les documents sont téléchargeables sur le site internet communal (rubrique « Ecole ») ou peuvent être fournis par les enseignants. Les tarifs ont été déterminés de façon à ne pas faire de concurrence aux nourrices de la commune : 3 € par heure, soit 0,75 € par quart d'heure. Ils sont comparables à ceux pratiqués dans les petites communes alentours. Les inscriptions ne suffiront pas toujours à équilibrer le budget, ce qui est également le cas ailleurs. Prenant en considération le fait que la garderie est un service rendu aux habitants et à l'école, le conseil municipal a voté une subvention de démarrage de 800 € et la possibilité d'une subvention d'équilibre afin de ne pas pénaliser les finances du Sou des Ecoles.

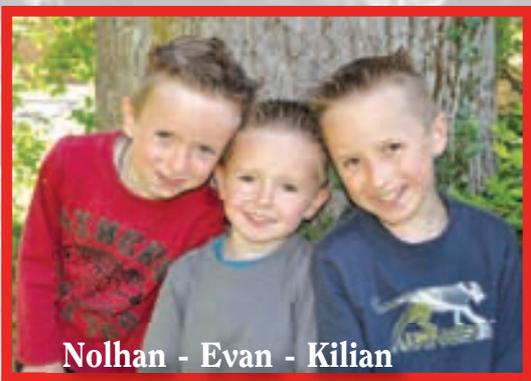
Le Sou est en effet à l'initiative de cette structure qui comble un vide ... La commune de Sainte-Croix était en effet la seule de la 3CM et des communes voisines à ne pas avoir mis en place une garderie périscolaire. D'autre part, les parents du Sou s'inquiétaient de l'évolution future des effectifs de l'école. Dans les deux années prochaines, davantage d'élèves vont en effet partir au collège qu'il n'en arrivera en maternelle. En outre, quelques parents ont choisi de scolariser leurs enfants dans les écoles d'autres communes, souvent en raison de la domiciliation de leur nourrice. Il était donc important d'essayer d'endiguer cette « fuite » dommageable ...

Il manquerait 5 élèves à la rentrée 2014 pour ne pas perdre une des trois classes de l'école. Parents du Sou et municipalité espèrent « retrouver » ces enfants grâce à leur effort commun ... La perspective d'avoir à intégrer un R.P.I. (Regroupement Pédagogique Intercommunal) n'enchantent personne, enfants, parents, enseignants et élus, avec les problèmes de transports, d'horaires et de contacts avec les enseignants qui en découleraient. Et un village qui perd son école perd un peu son âme.

L'espoir fait vivre et il est désormais non négligeable.

Un grand merci aux parents du Sou des Ecoles à l'origine de ce service.





Nolhan - Evan - Kilian



Philippine - Alix - Pierre



Edouard



Anaïd



Pauline - Quentin - Marion

Sur les bancs de l'école 2011 - 2012



Maëlyn - Elisa



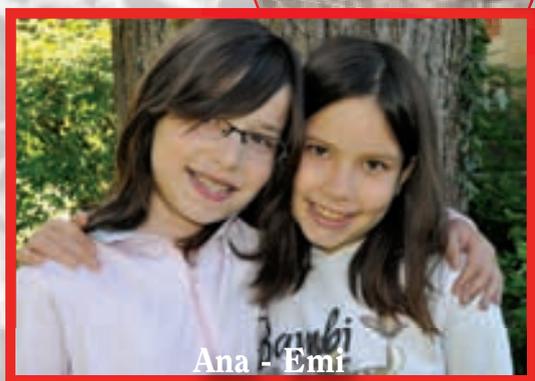
Julie



Charlie



Victoire - Charles



Ana - Emi



Anaëlle - Lilou



Louis - Camille



Mathis - Clara



Thomas - Marie



Jacques



Schaina



Diego - Marius



Joris



Clémence - Raphaël - Thomas



Hugo - Ashley



Aline



Charlotte



Florian - Alric



Karl - Matthias



Perrine - Romain



Timéo - Amandine



Benjamin



Alizée



Timéo - Salomé

*Sur les bancs
de l'école*
2011 - 2012



Manon



Tristan - Maëlys



Célia



Nina



Marina - Quentin



Lucas - Léa



Julia - Matteo

Le Syndicat d'Initiatives tient bon la barre



Samedi 21 avril : soirée moules / frites

Le temps peu clément de ce samedi n'a pas empêché les nombreux convives et amateurs de se retrouver dans la salle polyvalente pour déguster, dans une ambiance chaleureuse, les traditionnelles moules/frites.

On ne change pas une équipe qui gagne. C'est donc avec la certitude d'un régal assuré que le Syndicat d'Initiatives a confié la mission de cuisiner les mollusques au restaurant Chris de Pizay. Celui-ci s'en est acquitté avec la générosité qu'on lui connaît, en les accompagnant de larges louches de crème. De quoi réveiller les papilles et faire monter le taux de cholestérol !

13 mai : journée brocante

Passage de témoin réussi du Sou des Ecoles au Syndicat d'Initiatives avec la journée brocante.

Cette manifestation, que le Sou des Ecoles ne souhaitait pas poursuivre, a été reprise avec bonheur.

Une trentaine d'exposants, un temps frais mais ensoleillé, de nombreux visiteurs : le vide-grenier de Sainte-Croix, programmé au cœur du village sous la halle, a tenu ses promesses.

On recommencera l'année prochaine !



10 juin : randonnée pédestre et repas campagnard

On prend les mêmes ingrédients et on recommence ...

On aime, on en redemande, marche en famille ou entre amis dans les belles forêts de notre village et, en récompense, une bonne table.

L'organisation de cette manifestation, devenue incontournable, s'appuie sur des plaisirs simples mais toujours plébiscités. Alors pourquoi s'en priver ?



16 septembre : fête du village

Chaque année, le Syndicat d'Initiatives multiplie ses efforts pour que la fête du village soit une réussite. Cette manifestation est en elle-même un symbole puisqu'elle se tient toujours le week-end le plus proche de la Sainte Croix, c'est-à-dire le 14 septembre.

D'année en année, de décennie en décennie, la fête de Sainte-Croix revient sur le devant de la scène, jamais complètement la même, jamais complètement différente. Cette année encore, animateurs, bénévoles et forains ont apporté leurs contributions chaleureuses pour que cette journée se déroule sous les meilleurs auspices.

Il faut dire aussi que la cuisse de bœuf servie au repas de midi n'a pas été étrangère au succès de cette manifestation !





29 septembre : escapade à Aigues-Mortes

Partis tôt de Sainte-Croix ce samedi matin, nombre de « Saint-Cruziens du voyage » ont découvert, à bord d'une péniche, la Camargue au travers de ses roselières, vignobles, marécages, faune et flore de cette magnifique contrée.

Accueillis au mas de la Comtesse par des gardians à cheval, ils ont eu ensuite l'opportunité d'assister à une démonstration de tri de taureaux.

L'après-midi, consacré à la visite de la vieille ville d'Aigues-Mortes, a fait l'objet de ce que les météorologues appellent « un épisode cévenol ». Nous, à Sainte-Croix, on appelle ça « un temps à ne pas mettre un chien dehors ». Dommage, la pluie n'a pas cédé du terrain ..., mais tous nos voyageurs sont rentrés de bonne humeur !



24 novembre : au théâtre ce soir

Salle comble ce samedi pour la troisième édition d'«Au théâtre ce soir».

C'est à guichet fermé que s'est jouée « Les Immortelles », pièce drôle et chaleureuse à la fois. La troupe amateur venue du Pays de Gex a encore une fois, par ses jeux de scène, la qualité du scénario, des textes et des émotions dégagées, conquis et ravi les Saint-Cruziens et amis venus nombreux les applaudir (lire notre article plus loin).



Le Syndicat d'Initiatives, dont Michelle BLACHE assure avec énergie et bon esprit la présidence, se porte bien. Grâce à une organisation minutieuse et une gestion rigoureuse, le bilan est, comme les années précédentes, très positif et a permis le renouvellement de matériel comme des tables, bancs, chapiteaux, vaisselles, etc ...

Les bénévoles tiennent bon la barre mais inévitablement, les années passant, se posent la question de la relève et plus globalement réfléchissent

sur le bénévolat et son devenir dans un contexte d'individualisme.

Si vous avez des idées ou des suggestions, n'hésitez pas à les exprimer. Une adresse mail est à votre disposition :

si-saintecroix@orange.fr

Vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles, soyez les bienvenus.

Aujourd'hui et demain, le village, pour bien vivre, a besoin de ses associations.

Le bureau :

Présidente :

Michelle BLACHE

Vice-Présidente :

Pierrette BERTRAND

Secrétaire :

Nicole MARRET

Trésorière :

Marie-Claire FAVIER-BULLIT

Trésorier adjoint :

Jacky BLACHE

FAUCHER CROST



**Entretien chauffage
Plomberie - Ramonage
Charbons - Fuel**

*L'énergie est notre avenir,
économisons la !*

**04 78 06 21 25
01360 BALAN**

Il fait honneur à son village

La Gymnastique Artistique Masculine (G.A.M.)

est une discipline exigeante qui conjugue à la fois des aptitudes physiques individuelles, des aptitudes d'esthétisme et de créativité.

Pour les néophytes, sachez que la G.A.M. s'exprime à travers six spécialités : le sol, le cheval d'arçons, les anneaux, la table de saut, les barres parallèles et la barre fixe. Une harmonie de mouvements dans laquelle les gymnastes éprouvent leur force, leur endurance, leur souplesse et leur sens du « spectaculaire et du beau ». Notre village s'enorgueillit de compter, parmi ses jeunes citoyens, un gymnaste. Ces épreuves difficiles, parfois épuisantes, que certains d'entre nous hésiteraient à accomplir, Fabien POMPOUGNAC, qui n'a pas encore 15 ans, les pratique dans son quotidien avec une détermination et une volonté impressionnantes chez un jeune de cet âge. Nous l'avons rencontré pour vous.



Le Bulletin Municipal :

Pourquoi la G.A.M. Fabien ?

Fabien : un peu par hasard. A 3 ans, de l'avis de mes parents, je bougeais un peu trop et pour canaliser mon énergie débordante, ils m'ont inscrit à la section Baby Gym du Club de la Sereine à Montluel. J'y suis encore mais en cadet 2.

Le Bulletin Municipal :

Qu'est ce qui te plaît dans la G.A.M. ?

Fabien : les figures qui nécessitent de l'amplitude dans les gestes, de la puissance, de la technique. Je pratique tous les agrès avec plaisir mais je préfère nettement les anneaux qui réclament beaucoup de force et d'élan.

Et puis, les sensations sont différentes et celles procurées par les anneaux sont enivrantes, je me sens planer.

Le Bulletin Municipal :

A quel rythme t'entraînes-tu ?

Fabien : j'ai un emploi du temps très chargé. Je m'entraîne tous les soirs sauf le jeudi, à raison de trois heures par soir.

Le Bulletin Municipal :

C'est beaucoup ça ! Est-ce que ce n'est pas un peu au détriment de tes études ?

Fabien : non, au contraire ! Je suis plus performant en classe lorsque je pratique mon sport.

Le Bulletin Municipal :

Et tes performances en G.A.M. ?

Fabien : je me suis classé 1^{er} au Championnat Yann Cucherat, 2^{ème} au Championnat Départemental, 3^{ème} au Championnat Régional, 5^{ème} en zone et enfin 8^{ème} au Championnat de France.

Le Bulletin Municipal :

Et après ? Les Jeux Olympiques ?



Fabien : j'aimerais bien ... Mais je n'y crois pas, je préfère ne pas y penser ... Je veux aussi réussir mes études et, si je le peux, me diriger vers une carrière scientifique. Mais j'ai encore du temps devant moi avant de devoir choisir.

Le Bulletin Municipal :

Est-ce qu'il t'arrive de te démotiver et de vouloir tout abandonner ?

Fabien : oui. Cette année, quand mon entraîneur est parti, j'ai eu peur de ne plus progresser.

Le Bulletin Municipal :

Qu'est ce qui t'a donné, en fin de compte, envie de continuer ?

Fabien : mon nouvel entraîneur.

Le Bulletin Municipal :

Tu as des projets cette année dans ta discipline ?

Fabien : progresser toujours. En 2013, je vais suivre une formation pour devenir juge à mon tour en division inter-régionale. C'est une autre expérience, je serai de l'autre côté et je vais devoir « entre autre » apprendre à être impartial. Ce n'est pas toujours facile mais c'est sympa.



Le Bulletin Municipal :

Bravo Fabien et merci de nous avoir fait partager avec autant de modestie ta passion pour la G.A.M.

Quand on connaît les efforts soutenus et constants dont fait preuve Fabien, physiquement et psychologiquement dans la discipline sportive où il excelle, on ne peut qu'être admiratif devant cet adolescent tout en muscles et à la tête bien faite. Très bien faite même !



Dévoilée en 1948 et commercialisée l'année suivante, la « 2CV » est tout de suite devenue très populaire dans le pays, d'où la naissance d'un premier club en 1952 à Orléans.

Dans l'euphorie de l'après-guerre, chacun éprouva avec bonheur la résistance, la simplicité et la fonctionnalité d'un véhicule idéal pour créer des liens amicaux comme pour s'engager dans des aventures lointaines. A peine née, la petite Citroën initia un véritable art de vivre, un esprit de partage et de solidarité qui ne cessèrent de progresser, générant ainsi un bon nombre d'événements collectifs.

A ce jour, plus d'une centaine d'associations consacrées à la « 2CV » sont recensées. Le « Côtière 2CV Club » fait partie de cette belle lignée depuis déjà dix ans. En juin 2012, ses quarante-deux adhérents ont dignement fêté cet événement en évoquant les nombreuses sorties de l'année écoulée, parmi lesquelles un nouveau séjour en Bourgogne et la « grand-messe mondiale » à Salbris en Sologne.

Le club entame donc sa deuxième décennie avec la même sérénité, le même engouement et le même plaisir de rouler et de découvrir avec cette « petite bagnole toute simple ».



- Travaux de cimetières
- Pompes funèbres
- Chambre funéraire
- Transport de corps
- Articles funéraires

Marbrerie Alain Rosset

Tél. 04 78 06 18 04 – Fax 04 72 25 72 97

Siège social / Atelier / Magasin

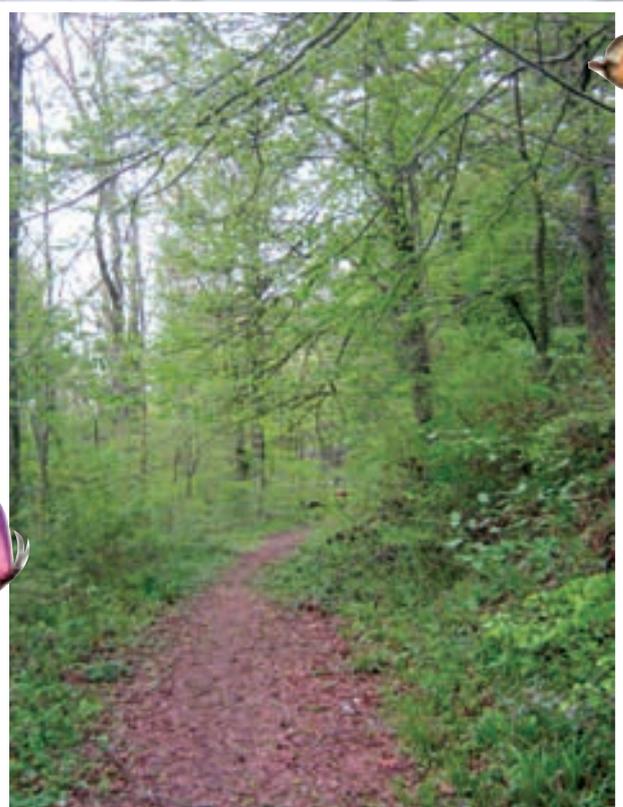
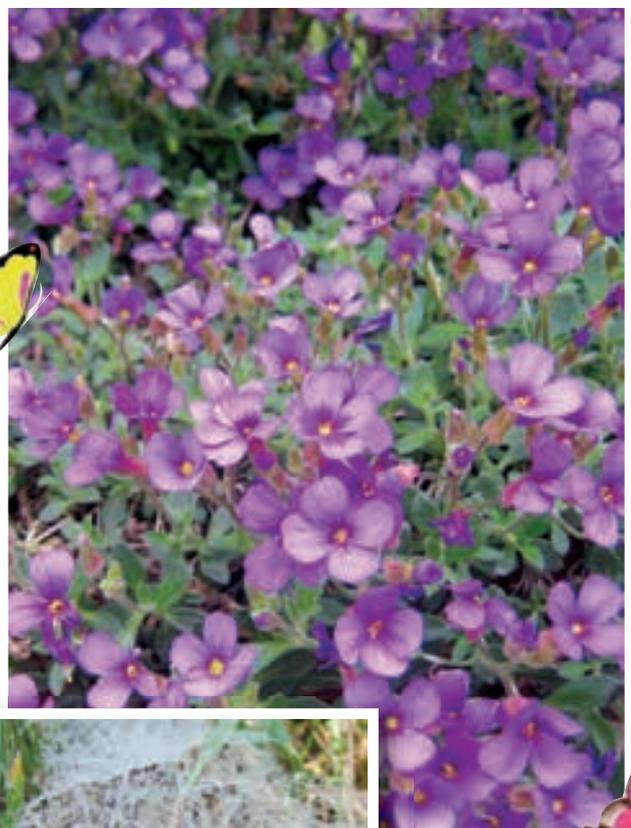
Chemin Gillard - Les Chartinières - 01120 DAGNEUX

Entreprise
Genillon
Franck

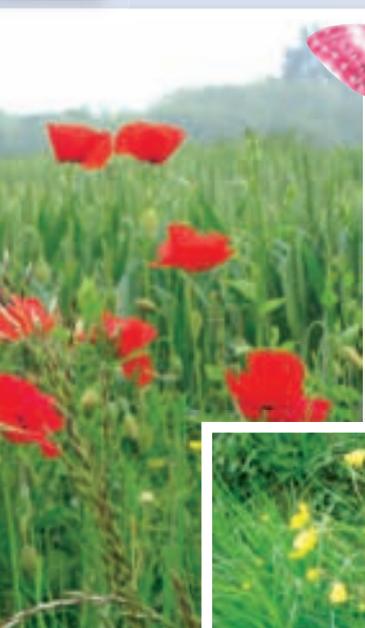
Plâtrerie - Peinture - Décoration
Pose, Ponçage et vitrification de parquet

04 78 06 64 06 - 06 08 22 18 04
genillon.franck@wanadoo.fr
463, Chemin des Bruyères - 01120 CORDIEUX

Dès que le prin



temps revient...



Quand le rire fuse plus vite que la lumière

Pour la troisième année consécutive, la troupe théâtrale des « Electrons libres » est venue répandre sa bonne humeur à Sainte-Croix.

Sa dénomination, qui décrit à merveille ses comédiens, trouve naturellement son explication : « électrons », parce que le C.E.R.N. (Conseil Européen pour la Recherche Nucléaire) n'est qu'à quelques encablures de Gex, son pays d'origine ; « libres », parce qu'elle n'est pas structurée en association. Mais qui sont-ils donc, ces saltimbanques ?



« Qui sommes-nous, baladins de l'improbable, pros de « l'impro » ? A l'origine, un groupe d'amis se retrouvant pour des balades sur les Hautes Combes du Jura, balades qui se terminaient souvent autour d'une table bien garnie et dans une ambiance des plus chaleureuses. Chemin faisant, les jambes se faisant de plus



en plus lourdes et le souffle de plus en plus court, l'idée nous est venue, oh pardon, l'idée est venue à une Saint-Cruziennne bien connue, que nous ne pouvions pas finir en pantoufleurs ronronnants, bien pépères devant « Plus belle la vie ».

Alors, sa culture littéraire, son goût du contact et son sens de l'observation aidant, voilà la Saint-Cruziennne partie à écrire des pièces de théâtre et à nous embringer dans son délire. C'est avec de la curiosité et un enthousiasme, certes modéré de la part de certains, que nous nous sommes lancés dans cette aventure. Et, au fil de multiples répétitions, occasions de franches rigolades, nous en sommes arrivés à nous produire bénévolement pour trois pièces déjà jouées au profit d'organismes divers : C.C.A.S., comité paroissial, office du tourisme, associations philanthropiques ... Chaque représentation a donné lieu à un accueil très chaleureux, notamment à Sainte-Croix, commune très dynamique qui nous reçoit toujours à bras ouverts.

L'équipe se compose maintenant de onze membres, dont huit femmes et trois hommes, et la moyenne d'âge est d'environ 65 ans. Alors, avis aux amateurs mâles et jeunes !! On recrute, mais plutôt dans notre secteur géographique : c'est plus facile pour les répétitions qui sont souvent problématiques au vu des obligations de chacun ».

Pour mémoire, rappelons les productions des « Electrons libres » : « Les Revanchardes », « Aristochoc » et « Les Immortelles », trois pièces construites sur l'observation de notre quotidien tourné en dérision, dans un style bien particulier. Une quatrième serait-elle déjà en gestation ? L'affaire est à suivre, et de près ...



**THIERRY
ROGER**

**Rénovation - Maçonnerie
Toiture - Carrelage**

**04 78 06 08 92 - 06 77 25 92 41
"la Gentille" 01120 MONTLUEL**



S.A.R.L. RE-VE-CO

Recyclage - Végétaux - Côtière

Le Cerisier 01800 FARAMANS

**Plateforme de Retraitement des déchets Verts, déchets Bois
Vente de compost aux entreprises et aux particuliers**

Tél. 04 74 61 46 83 Fax 04 74 34 70 45

Tél. secrétariat 04 74 61 01 05



On estime à 8,7 millions le nombre d'espèces végétales et animales vivant sur la Terre. Mais seulement 1,23 million d'entre elles sont aujourd'hui connues !

Au Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992, les pays du monde entier se sont engagés, par une convention, à respecter cette biodiversité. Pourquoi ? Parce qu'avec le rythme actuel de l'urbanisation, de la déforestation, du dérèglement climatique, de l'extension agricole ... ce sont chaque année entre 17.000 et 100.000 espèces qui disparaissent.

La France, possédant des richesses naturelles importantes grâce à sa grande diversité géologique et climatique et à sa situation géographique, est particulièrement concernée par la protection de la biodiversité.

Aussi, de nombreuses dispositions législatives ont très tôt cherché à protéger les espèces et les milieux. Chacune d'elles confirme l'idée qu'il est possible à l'homme, moyennant quelques efforts, de vivre en harmonie avec son environnement et de protéger les espèces qui y vivent.



**Qu'est-ce
que la
biodiversité ?**

C'est l'ensemble des organismes vivants sur notre terre ... ainsi que les milieux dans lesquels ils vivent et interagissent.

**La
biodiversité
ça sert à
quoi ?**

Ca sert, par exemple :

- à la fabrication de médicaments (certaines molécules fournies par les végétaux et les animaux sont contenues dans des médicaments),
- à notre alimentation, en aidant les plantes à se protéger contre les maladies, en pollinisant les fleurs pour nous donner des fruits et des légumes, ou en aérant le sol pour permettre la bonne croissance des végétaux,
- à nous donner un cadre de vie agréable et vivant,
- à épurer l'eau, fournir de l'oxygène ...

**La
biodiversité
menacée par
quoi ?**

- la pollution des eaux et des sols par des déchets ou des produits chimiques utilisés pour les jardins ou l'agriculture,
 - une mauvaise épuration des eaux usées,
 - la mauvaise qualité de l'air,
 - le découpage des espaces forestiers par des routes, des habitations ...,
 - l'augmentation des températures moyennes,
 - l'arrivée d'espèces en provenance de pays lointains et qui prennent la place des espèces locales.

La biodiversité et Sainte-Croix

Nous le constatons chaque jour, notre village a la chance de bénéficier d'un environnement naturel très agréable dans lequel il fait bon vivre et se promener. Mais, le saviez-vous, beaucoup de ces espaces sont protégés. Petit tour d'horizon.

Site Natura 2000 La Dombes

Classement Européen pour les sites de grande valeur : directive oiseaux et habitats



Sainte-Croix, comme ses plus proches voisines Pizay, Montluel ou Saint André de Corcy, fait partie du site Natura 2000 de La Dombes. Cette zone regroupe un ensemble d'étangs formant une zone humide d'importance internationale pour la richesse de ses milieux. Ce sont des sites privilégiés pour la migration, l'hivernage et la nidification de nombreuses espèces d'oiseaux ; il en a été dénombré plus de 279 ! D'autres espèces particulièrement rares (hors oiseaux) y sont aussi protégées comme par exemple : le triton crêté, la leucirrhine à gros thorax (libellule), le cuivré des marais (papillon) ou encore des espèces végétales comme la marsillée à quatre feuilles.



Le classement en zone Natura 2000 impose des prescriptions particulières pour les pratiques agricoles, de pisciculture ou d'aménagement du territoire. On peut ainsi citer : la préservation des haies et des bosquets, la limitation des zones constructibles, le classement dans les Plans d'Occupation des Sols des parcelles situées à proximité des étangs en zone naturelle non urbanisable ... Afin de les aider à respecter ces dispositions, quelques aides financières sont possibles pour les agriculteurs.

Les Z.N.I.E.F.F. - Classement Régional



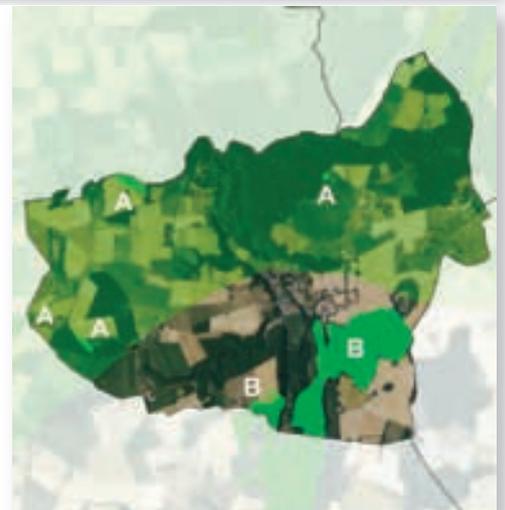
Ce sigle barbare signifie Zone d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique. Il en existe de deux types.

Le type I (A et B sur l'image) concerne des secteurs de superficie assez réduite ayant un intérêt biologique remarquable. Sur notre commune, il s'agit de certains étangs et de la Combe de la Sereine pour son bois de Botte (aulnaie marécageuse) et une tourbière. On peut y

trouver des espèces végétales rares comme le Rossolis à feuilles rondes ou des oiseaux comme le Lorient d'Europe.

Le type II (non représenté sur l'image) est réservé aux grands ensembles naturels riches et peu modifiés ou qui offrent des potentialités biologiques importantes, à savoir pour Sainte-Croix : les étangs et leur bordure forestière. L'intérêt de cette zone repose sur la mise en réseau des étangs, les liens entre eux et avec le système de collecte et de répartition des eaux pluviales, ainsi que leur protection par les espaces boisés les entourant.

Les Z.N.I.E.F.F. sont avant tout des inventaires scientifiques régionaux. La présence d'une Z.N.I.E.F.F. n'interdit pas les aménagements. Elle permet d'améliorer la prise en compte de l'espace naturel dans les projets des communes ou de leurs habitants.



Les tourbières - Classement Régional



Une tourbière est une zone humide caractérisée par l'accumulation progressive de la tourbe, c'est-à-dire un sol très riche composé de végétaux peu ou pas décomposés. Pour continuer d'exister, la tourbière doit être constamment inondée par une eau de qualité. Ces lieux hébergent de nombreuses espèces notamment végétales (mousses, joncs, sphaignes ...).

En Rhône-Alpes, les tourbières couvrent 0,25% du territoire mais abritent 1/3 des plantes rares et protégées. La principale tourbière de Sainte-Croix se trouve dans la combe de la Sereine qui avait fait l'objet d'un article dans le bulletin 2011.

Inventaire départemental des zones humides



Une zone dite « humide » est un terrain exploité (agriculture, élevage) ou non, habituellement gorgé d'eau ou inondé, et présentant une végétation particulière.

Les inventaires de ces zones sont très récents (2011-12). Comme pour les Z.N.I.E.F.F., il s'agit d'un classement des zones intéressantes et potentiellement en danger. Le but est d'attirer l'attention de tous sur leur existence et sur la nécessité d'étudier tous les impacts possibles qu'un projet pourrait avoir sur elles. Ces sites sont particulièrement fragiles à cause du dérèglement climatique qui entraîne de plus en plus de périodes de sécheresse. Ce sont de très bons régulateurs de crues car elles sont capables de stocker de grandes quantités d'eau. Tout projet modifiant le cours des ruissellements des eaux est à étudier attentivement.



Les trames vertes et bleues - Grenelle de l'environnement

Dernières en date, car issues du Grenelle de l'environnement (2010) : les trames vertes (qui concernent les liens entre des espaces boisés) et bleues (les liens entre les étangs, rivières,...). Dorénavant les Plans Locaux d'Urbanisme doivent intégrer dans leurs prescriptions la préservation ou la mise en place de continuités entre les espaces naturels. Il s'agit de (re)constituer un réseau écologique cohérent pour permettre aux espèces animales et végétales de circuler, de s'alimenter, de se reproduire, de se reposer ..., en d'autres termes, d'assurer leur survie et de permettre aux écosystèmes de continuer à rendre leurs services à l'homme.



Et demain le parc naturel régional de la Dombes



Enfin, depuis deux ans, est engagée une réflexion sur la création d'un parc naturel pour la Dombes. Le périmètre d'études intégrait notre commune. Un parc naturel, pour un territoire, traduit la volonté de mettre en valeur son patrimoine naturel et culturel, de protéger ses milieux tout en permettant le développement de ses communes, et de partager avec les visiteurs ces richesses naturelles. Les communes devront, dans les mois à venir, se prononcer sur leur volonté de faire partie ou non de ce parc naturel.

Ce rapide tour d'horizon est terminé. Il nous montre que Sainte-Croix est dotée de beaucoup d'espaces naturels dont certains d'une grande valeur. De nombreux textes, mais aussi la volonté des habitants, ont permis de protéger tous ces espaces sensibles et précieux au cours des dernières décennies. Les classements visent à attirer notre attention sur la fragilité des milieux et sur leur importance dans notre vie de tous les jours. Ils ne sont rien sans l'attention et le respect de chacun d'entre nous afin de garantir à nos enfants et pour demain un environnement riche et de qualité.

Le travail d'un maréchal-ferrant

Un drôle d'engin devant la mairie



Instrument de torture médiéval ? Machine à essorer le linge au temps des lavandières ?

La plupart des touristes dominicaux qu'accueillent les restaurants de Sainte-Croix s'arrêtent et s'interrogent devant ce mystérieux objet installé devant la mairie ... Leur curiosité n'est qu'en partie satisfaite par un petit panneau portant l'inscription : « Travail à ferrer. Dépôt du Conseil Général de l'Ain. Musées des Pays de l'Ain ». Mais encore ?

Ce « travail » servait à entraver les bœufs au moment de leur poser des fers aux sabots.

Le maréchal-ferrant faisait pénétrer l'animal par l'arrière de cette sorte de cage. Il abaissait la partie amovible de l'avant pour maintenir sa tête et soulevait légèrement son corps par des sangles ventrales.

Certains bœufs pouvant peser jusqu'à une tonne, on utilisait un système de treuil. L'homme de l'art soulevait ensuite la patte à ferrer et l'attachait à un pilier du travail. Il démontait d'abord le fer usagé, nettoyait le sabot, enlevait de la corne pour préparer la pose du nouveau fer. Par un chauffage à haute température, il adaptait le fer à la forme du sabot puis le posait à l'aide de clous. A voir l'air généralement paisible de l'animal, il ne souffrait pas, même quand l'artisan coupait un peu trop de corne !

Le travail était essentiellement utilisé pour les bovins car, contrairement aux chevaux, ils ne tiennent pas debout sur trois pattes et se laissent tomber. Seuls les chevaux très agités devaient être ainsi tenus pour être ferrés, ce qui était rare. Les bœufs étaient parfois utilisés pour tirer charrues et charrettes. Cela arriva notamment durant les guerres de 1870-71 et de 1914-18 car les chevaux y furent souvent réquisitionnés par les armées, française ou occupante. Mais, en dehors de ces périodes, certains agriculteurs continuèrent à utiliser la force motrice des lourds bestiaux dans leurs travaux des champs.

Des familles de pionniers

Le travail de Sainte-Croix fut construit en 1914 et commença son service dans une autre commune de la Dombes.

Il fut ensuite acheté d'occasion en 1925 par Benoît GEORGES (1868-1955), qui était maréchal-ferrant à Sainte-Croix et qui l'installa devant sa maison, en face de la mairie actuelle. Il s'agissait de remplacer un travail plus ancien qu'on peut observer sur cette photo prise vers 1910.

Originaire de Versailleux, la famille GEORGES était arrivée à Sainte-Croix aux environs de 1880.

Elle habita d'abord une maison isolée qui allait devenir plus tard le restaurant « Chez Nous ». En 1895, Pierre GEORGES, père de Benoît, construisit l'hôtel GEORGES qui devint un jour le restaurant « La Fontaine ». Il était également charron (c'est-à-dire un artisan du bois, maître de « tout ce qui tournait et roulait », de la brouette à la charrette) et aménagea un atelier attenant à la salle de café. La même année, un autre «immigré», Laurent PELISSON, de souche auvergnate, vint ouvrir une activité de café, épicier et sabotier dans le bâtiment laissé par Pierre GEORGES.



Cette année-là encore, Benoît GEORGES construisit, dans ce même « quartier », une troisième maison (où habite aujourd'hui la famille Dolfus) dans laquelle il allait exercer son métier de maréchal-ferrant, suite à un apprentissage à Meximieux. Il fallait un sacré esprit d'entreprise, dirait-on aujourd'hui, pour tenter sa chance dans ce lieu quasi-désert : restauration et hébergement, saboterie, charronnerie et maréchalerie, tout un pôle artisanal s'était installé dans le vallon de Sainte-Croix en quelques années ! Les « débouchés » étaient promis par la présence d'une population nombreuse sur les plateaux (408 habitants en 1896, avant l'hécatombe de la guerre puis l'exode rural) et une fréquentation sans doute non négligeable de la route menant du Montellier à Montluel.



La forge, un foyer de vie



Lorsque la météo n'était pas favorable aux travaux des champs, les agriculteurs descendaient des plateaux pour rendre visite au maréchal-ferrant.

Benoît GEORGES ne manquait pas d'activité dans ces moments ! Le ferrage occasionnait alors rencontres et discussions dans le village, à tel point que le travail à ferrer s'appelait parfois le « lavoir des hommes ».

Et, comme on l'a vu, les cafés n'étaient pas loin, ce qui permettait de conclure joyeusement les opérations de ferrage !

Les enfants qui passaient par là pouvaient être « embauchés » pour chasser les mouches du corps des bêtes à l'aide d'un émochoir en crin de cheval et étaient parfois récompensés d'une petite pièce, plus rarement d'une limonade grenadine ...

Le métier de maréchal-ferrant allait de pair avec celui de forgeron.

Dans sa forge, Benoît GEORGES martelait ses fers mais aussi fabriquait des outils, des coins de bûcheron et des socs de charrue, réparait les haches, les pioches et même les fonds de lessiveuses par des soudures.

Les témoins de cette époque gardent un souvenir vivace de leurs visites. Une myriade d'outils de toutes sortes (marteaux, tenailles, pinces, cisailles et limes de toutes tailles) étaient accrochés au-dessus d'un grand établi à gauche à l'entrée. En face, se trouvait l'enclume. Des fers étaient accrochés un peu partout dans l'atelier. A droite enfin, trônaient le foyer et son grand soufflet, d'où jaillissaient de grandes gerbes d'étincelles.



Diversification à l'ancienne

Mais Benoît GEORGES ne pouvait pas vivre seulement d'un métier ancestral à l'avenir incertain et il diversifia son activité.

Le tournant du siècle vit les débuts de la motorisation dans les campagnes. Plein d'initiative, le maréchal-ferrant se mit donc à faire le commerce de toutes sortes d'engins : des machines agricoles, des machines à coudre, des vélos, des motos et des armes. Il vendait même quelques rares voitures puisqu'il était agent Peugeot.

Il acheminait ses vélos très loin, jusqu'à Villars ou Trévoux par exemple. Les machines agricoles arrivaient dans des caisses (on dirait aujourd'hui en kit ...) et étaient montées sur place.

Adrien, l'un des fils de Benoît, lui succéda dans ce commerce vers 1950. Il ne reprit cependant pas l'activité de forgeron, sauf pour réparer les fonds de lessiveuses encore beaucoup utilisées à cette époque pour laver le linge ... Il acceptait de ferrer « pour les amis », mais de plus en plus rarement. Le travail rendit son dernier service le 25 avril 1960 à un agriculteur de Sainte-Croix, Antonin LEVRAT, qui inscrivit à cette date sur son agenda : « Mené ferrer la Gitane » ...



Un faux départ

Le travail demeura néanmoins en place jusqu'en 1990, date à laquelle il fut donné par son propriétaire à la Conservation Départementale des Musées des Pays de l'Ain.

En 2000, le maire, Léon LEVRAT, obtint son retour au village sous forme d'un prêt-dépôt. Le travail fut alors réinstallé juste en face de sa situation d'origine. Comme s'il n'avait fait que traverser la rue.

**FIX
ELEC**

ELECTRICITE
RÉNOVATION / NEUF
énergie solaire photovoltaïque

2 le grand prés
01120 sainte croix

06 17 03 66 56
04 78 06 80 50
fx.lamstaes@voila.fr

Restaurant Pizzeria

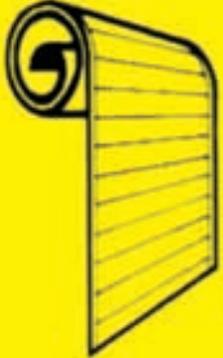
Le Sainte Croix

 **Restauration Traditionnelle.
Pizza sur place et à emporter**

Roule de Monlluel - 01120 SAINTE CROIX

Tél : 04 78 06 80 35



S.I.R.F. 

J. PIERRARD
réparation volets roulants

INSTALLATIONS
MOTORISATION Tél. 04.78.31.12.28

SUPER U
Montluel

16 cours de la Portelle 01120 MONTLUEL
04.78.06.26.78
Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 20h
Le dimanche de 8h30 à 12h

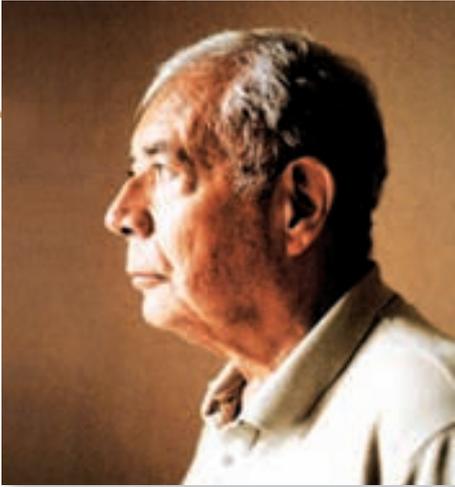
   

Avec votre
Super U Montluel,
faites
vos courses
en ligne



Rendez-vous sur le site
courses U.com

Dormir et rêver à Sainte-Croix



Michel JOUVET est l'un des plus grands spécialistes mondiaux du sommeil. Il réside à Sainte-Croix depuis 1975. Marié à Anne, avec laquelle il a eu quatre enfants, Diane, Philippe, Jean-Christophe et Frédéric, qui ont fréquenté l'école communale et ont bien grandi depuis, entouré de chiens et surtout de chats dont certains ont le droit de dormir ... sur son bureau, il coule une retraite paisible et studieuse après plus d'un demi-siècle passé au service de la Science avec un grand « S ».

Ses titres et distinctions sont trop nombreux pour tenir dans cette page : Professeur émérite à l'Université Claude Bernard de Lyon, membre de l'Académie des Sciences - Institut de France, médaille d'or du C.N.R.S. ...

Il a bien voulu prêter au 30^{ème} Bulletin Municipal de Sainte-Croix les « minutes » de quelques interviews qu'il avait données à l'occasion de la sortie simultanée d'un roman, « Le château des songes », que tout bon Saint-Cruzien avait lu à

l'époque, et d'un essai, « Le sommeil et le rêve », que les plus téméraires avaient essayé de lire ! Et il a eu aussi la gentillesse de les compléter par des propos plus « locaux » et de les illustrer par quelques-uns de ses dessins oniriques.

Tout a donc commencé par un chat ?

Oui. C'était en 1958-59. En mettant une électrode sur la peau du crâne d'un chat en train de dormir, nous avons obtenu un enregistrement étrange. On ne voyait pas des ondes lentes et amples comme celles caractérisant le sommeil profond. Celles observées révélaient une activité cérébrale intense, plus intense même que celles qu'on pouvait enregistrer à l'éveil. Une véritable révolution !

Pourquoi une révolution ?

Dans les années 50, on savait peu de choses sur le cerveau. On pouvait même lire dans des livres de

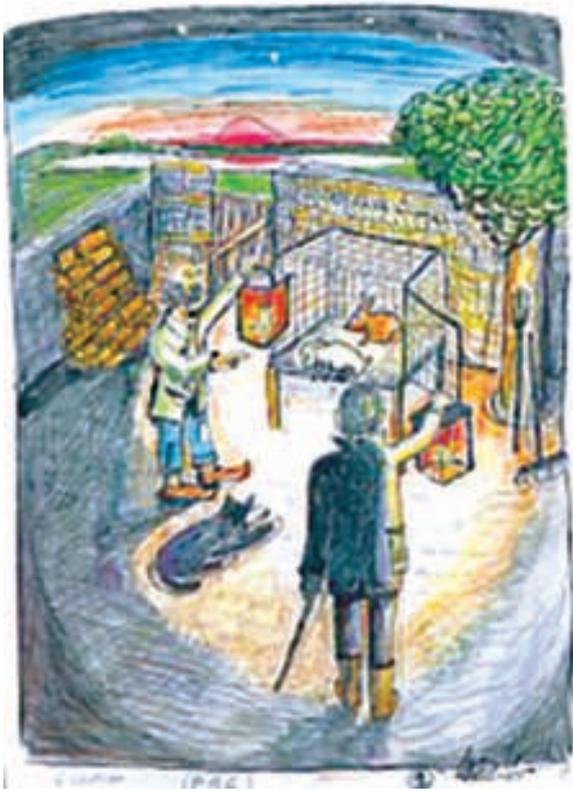


physiologie qu'on n'en savait pas plus que si c'était un paquet de coton ! Jusque là, on reconnaissait deux états au cerveau : le sommeil et l'éveil. Cette expérience nous prouvait qu'il en existait un troisième totalement différent des deux autres que j'ai baptisé « sommeil paradoxal ».

Quel drôle de nom !

Paradoxal, parce que si le cerveau manifeste une activité intense, le corps, lui, n'a aucune activité musculaire, sauf de rapides mouvements des yeux, quelques infimes mouvements des doigts et, chez l'homme, une érection du sexe. En pratiquant des expériences sur des hommes, on a découvert que cette période de « sommeil paradoxal » est celle où l'on rêve. Elle vient après 90 minutes de sommeil profond, dure 20 minutes et se répète 5 fois par nuit.





Donc les chats rêvent ?

Oui. Bien sûr, ils ne peuvent pas nous raconter leurs rêves, mais les signes extérieurs que nous enregistrons le prouvent indiscutablement. On les retrouve d'ailleurs sur tous les animaux à sang chaud (homéothermes). Ainsi, la poule rêve 25 minutes par nuit, le chimpanzé 60 minutes, l'homme cent et le chat deux cents ! En revanche, les poissons, les serpents, les grenouilles et généralement les animaux à sang froid (ectothermes) ne rêvent pas.

Et pourquoi les grenouilles ne rêvent-elles pas ?

Les ectothermes ont la chance d'avoir un cerveau qui pousse tout le temps : enlevez la moitié de son cerveau à une grenouille, elle va être un peu groggy quelque temps, mais ensuite son cerveau repousse, exactement comme la queue du lézard. C'est que chez les animaux à sang froid, les cellules nerveuses se divisent toute la vie ; à 60 ans, le cerveau d'une carpe se divise encore. C'est pourquoi je pense, ça c'est ma théorie, que ces animaux n'ont pas besoin de rêver : leur programmation génétique est automatiquement assurée.

Pourquoi rêvons-nous donc, selon vous ?

C'est la question à 1.000 dollars ! Pour Freud, le rêve est le gardien du sommeil car, en libérant nos désirs, il permet au sommeil de se dérouler sans heurt. Je suis désolé pour les psychanalystes freudiens, mais, à mon avis, c'est exactement l'inverse : c'est le sommeil qui est le gardien du rêve.

Que voulez-vous dire ?

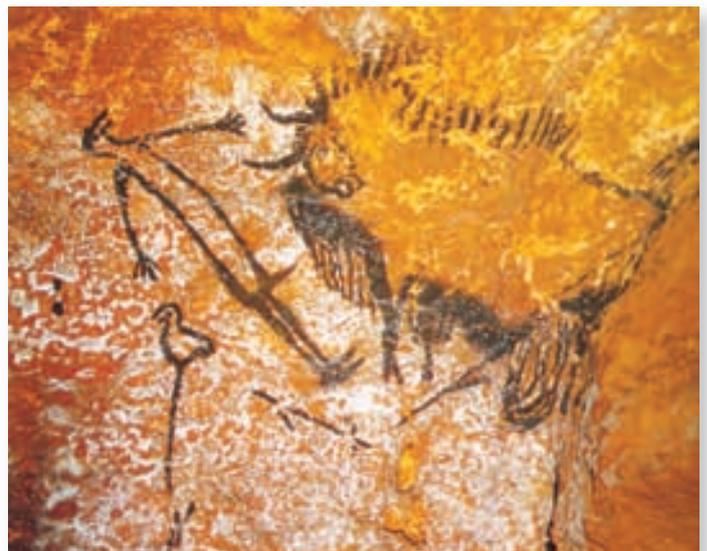
On sait maintenant que le rêve nécessite une importante dépense d'énergie. Le sommeil sert d'abord à accumuler les réserves nécessaires. Lorsqu'elles sont suffisantes, on peut s'envoler pour le rêve. Le rêve reprogramme. Il semble que tout ce que vous avez appris pendant l'éveil va être revu par les mécanismes du rêve. Tout ce qui va être en accord avec votre hérédité physiologique va être renforcé et tout ce qui n'est pas en accord va être éliminé. Cent minutes de rêve vont revoir le travail de seize heures de veille.

Le rêve est donc très important ?

Sa fonction peut être comparée à celle de l'immunologie. Celle-ci a pour fonction de préserver tout ce qui concerne notre « soi ». Si vous faites entrer dans le corps une molécule étrangère qui est du « non soi », elle sera rejetée. Le rêve serait de la même façon le protecteur de notre « soi », l'atome indivisible qui est la marque de chaque individu. Le rêve préserve donc notre différence et, si nous ne rêvions pas, soumis comme nous le sommes au bombardement médiatique, nous deviendrions peut-être alors des robots.

Votre interprétation de la scène du puits dans la grotte de Lascaux nous plaît bien ...

Cette peinture rupestre de la grotte de Lascaux associe quatre éléments : un homme couché sur le dos, en érection, un bâton surmonté d'un oiseau, un bison blessé dont les viscères sortent du ventre et une lance brisée. De nombreuses interprétations ont été proposées. Pour Henri Breuil, il s'agirait de la commémoration d'un accident de chasse et pour Horst Kirchner d'une scène de chamanisme avec un sorcier en état cataleptique. Avec



beaucoup de réserve, je propose l'hypothèse suivante : l'artiste de Lascaux aurait voulu représenter à la fois un rêveur, le concept du rêve et le contenu d'un rêve. On sait aujourd'hui que l'érection accompagne le sommeil paradoxal qui correspond à l'activité onirique chez l'homme. Cette érection survient quel que soit le contenu du rêve,



érotique ou non. Nos ancêtres d'il y a presque 20.000 ans auraient donc remarqué cette manifestation physique du rêve qui ne fut découverte qu'en 1965 par Charles Fisher. Le bâton surmonté d'un oiseau évoque l'explication magique du rêve. Pendant le rêve, l'âme (figurée ici par l'oiseau, comme le ba dans l'ancienne Egypte) quitte le corps. Il est enfin possible que le bison blessé par la lance représente l'imagerie onirique du rêveur.

Votre découverte du sommeil paradoxal a-t-elle eu des conséquences pratiques ?

Les recherches sur le sommeil ont été beaucoup exploitées aux Etats-Unis où l'on met facilement un brevet sur toute découverte. Personnellement, j'ai inventé le Modafinil, un médicament pour traiter la narcolepsie qui est un trouble du sommeil caractérisé par un temps de sommeil excessif durant lequel un individu peut s'endormir involontairement à un moment non adapté. Les patients atteints de narcolepsie souffrent habituellement de troubles nocturnes du sommeil et d'un temps de sommeil anormal, qui prête à confusion avec l'insomnie. Lorsqu'un patient atteint de narcolepsie s'endort, il fait généralement l'expérience d'un sommeil

paradoxal durant une dizaine de minutes, alors que la majorité des individus n'atteignent le sommeil paradoxal qu'après 90 minutes.

Passer son temps à étudier le sommeil des autres, cela devait provoquer beaucoup de nuits blanches ?

Enormément, mais ce n'est pas grave : je suis insomniaque et cela permet de lire énormément !

Quand et comment êtes-vous venu vivre à Sainte-Croix ?

Je suis arrivé ici en 1975. Cela faisait un moment que je voulais partir de la ville et vivre dans un endroit tranquille. Anne a longtemps cherché, et elle a trouvé la Colombière qu'un fils de milliardaire anglais voulait vendre. Celui-ci avait eu des tas de projets un peu excentriques pour ce lieu : y faire construire une aire d'atterrissage pour hélicoptères, installer dans la pente une piscine avec des parois de verre et pleine de jolies femmes nues ..., créer une chaîne de restaurants dans la région ... Il est arrivé à Sainte-Croix en Rolls-Royce et, ruiné par ses frasques, il est reparti en 2CV ! Nous avons racheté la maison, et il nous a laissé en prime deux chiens énormes et très gentils.



Vos quatre enfants sont allés à l'école communale. Quels souvenirs en ont-ils ?

Oui, ils ont gardé un grand souvenir d'André RENAUD, un instituteur qui leur avait donné beaucoup de rigueur et une bonne formation.

A l'époque de vos recherches, de (rares) mauvaises langues prétendaient qu'il ne fallait pas laisser son chat se promener autour de la Colombière ... Le saviez-vous ?

Il est vrai qu'au début de mes études, j'ai « piqué » quelques chats de gouttière à l'Hôtel-Dieu. A Sainte-Croix, je ne me souviens pas, peut-être une ou deux fois, mais ce n'est pas sûr ...

Votre bureau est couvert de documents, et votre parquet de piles de livres. Préparez-vous quelque chose ?

Oui. Je suis en train d'écrire mes mémoires. Elles paraîtront chez l'éditeur Odile Jacob. Je voulais l'intituler « Une vie à la recherche de l'inconnaissable ». L'éditeur semble opter pour « Sciences et rêves. Mémoires d'un chercheur ». En attendant, je vous ai préparé un petit conte que vous pourrez mettre, si vous le voulez, dans le Bulletin Municipal de l'an prochain. Il s'appelle « Le laboratoire secret des rêves ».

Bien volontiers. Nous avons encore en mémoire celui que vous nous aviez confié pour le Bulletin Municipal 2000 et qui s'intitulait « Le cheval de la Dombes ».

Merci Monsieur le Professeur !



MONNET PÂTISSIER - CHOCOLATIER

Venez goûter
les Macarons
Arnaud Monnet



200 Grande Rue - MONTLUEL - Tél. 04 78 06 12 41

L'instant
PIZZA

06 14 27 24 68

Tous les **lundis soir**
à partir de **18 h**
Sainte-Croix
devant la halle
www.instant-pizza.fr

Mardi : **Bressolles**
Mercredi : **Les Echets**
Jeudi : **Versailleux**
Vendredi : **Pizay**



CARROSSERIE muzy
1724, Route de Jallieux
01120 MONTLUEL



Dépannages : agréé assurances
Réparation toutes marques
Réparation pare-brise - Climatisation
Tél. 04 78 06 00 40 - Fax 04 78 06 05 49

Maison **Guigue Di Falco** Fleurs
Interflora Une image de qualité

133, Grande Rue - 01120 Montluel
Tél. 04 78 06 18 35

E-Mail : guiguedifalco@orange.fr
www.guiguedifalco.interflora.fr




Gedimat
MATÉRIAUX & BRICOLAGE

Crevat
Professionnels et Particuliers

ZI avenue des Prés Seigneurs - 01120 DAGNEUX
Tél. 04 78 06 12 48 - Fax 04 78 06 07 02
crevat@gedimat.fr

BERNARD Matériels Agricoles

Spécialiste Irrigation
Tracteurs
Matériels Espaces Verts
Ventes - Réparations




PA. des Prés Seigneurs
BP 60133
01124 DAGNEUX cedex
Tél. 04 78 06 15 26
Fax 04 78 06 59 44
e-mail bernard.mat.agri@wanadoo.fr - www.bernard-agri.com

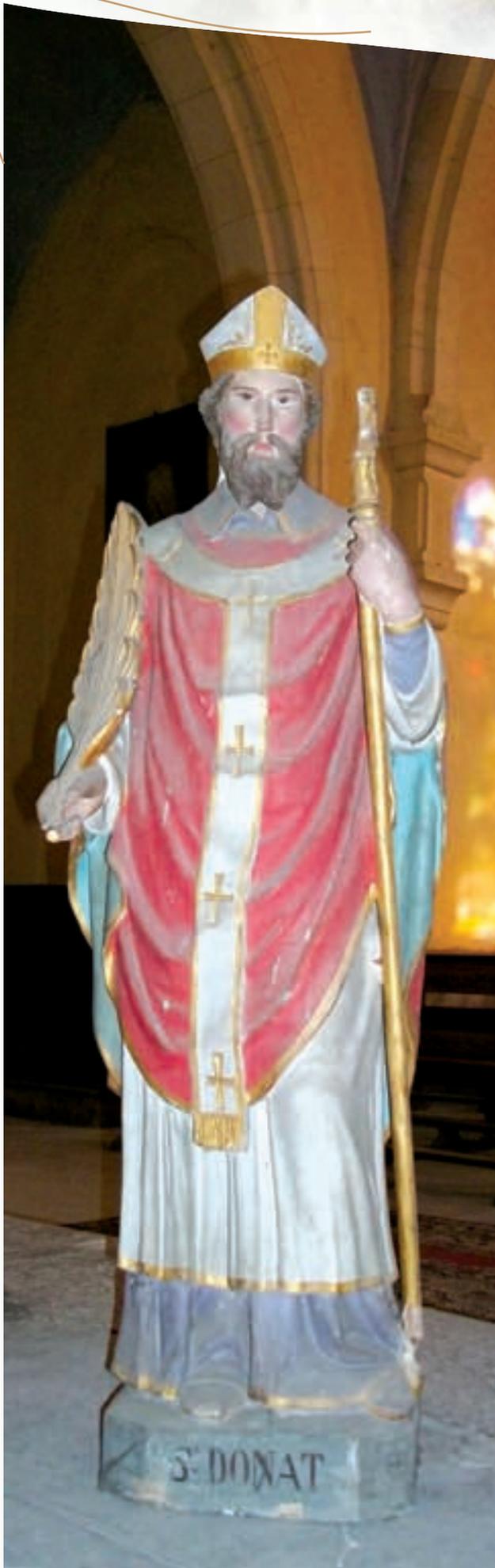
Secours
3 rue Nicephore Niepce
38550 SAINT MAURICE LEXIL
Tél. 04 74 86 27 40
Fax 04 74 86 57 66

MARC SAS

Plâtrerie - Peinture - Menuiserie intérieure
Faux plafonds - Revêtement de sols

Chemin Gillard - Z.I. Terre des Princes - 01120 DAGNEUX
Tél. 04 78 06 23 41 - Port. 06 11 32 26 57
Fax 04 78 06 59 03

Saint Donat sauvé des eaux



Dans le chœur de l'église de Sainte-Croix, deux grandes peintures sur toiles marouflées (c'est-à-dire collées sur un mur) se faisaient face jusqu'au mois de juillet dernier.

Ces œuvres furent créées en 1889 par Henry de Gaudemar, peintre de l'école lyonnaise dite des Quattrocentistes, qui fut également l'auteur de plusieurs décors d'églises à Fontaines-sur-Saône, Trévoux, Denicé et Villeneuve-lès-Avignon.

En 2010, alertée par de vilaines taches sombres sur les murs intérieurs de l'église, la municipalité procédait à d'importants travaux d'étanchéisation sur le toit et les chéneaux. Hélas, le mal était fait : rapidement, les deux toiles se couvraient de moisissures et de salpêtre, et se cloquaient par endroits. Pire, l'une d'elles, celle dite de « Saint Donat guérissant les malades », se décollait dangereusement dans sa partie haute. Il ne fallait pas attendre plus longtemps : trois restauratrices diplômées d'écoles publiques de conservation et de restauration du patrimoine, Mesdames DELODDERE, SNYERS et BIGAND, intervenaient à temps pour de premiers travaux de sauvegarde en juin 2011. La toile a été démarouflée en juillet 2012 pour être restaurée en atelier. Elle sera de retour dans l'église au printemps 2013.

Mais qui était donc ce Donat auquel le village consacra un jour son église et, plus tard, quelques-unes de ses finances ?

Dans sa très ancienne « Histoire de Bresse et de Bugey » (1650), l'historien Guichenon indiquait déjà que « l'église est sous le vocable de Saint Donat, où il y a grande dévotion ».

Paul Perceveaux, auteur d'une « Histoire des communes de la Dombes » (1983), écrivait que l'ancienne église de Sainte-Croix était « consacrée à l'évêque guérisseur saint Donat » qui « était l'objet d'une grande dévotion pour la guérison des fièvres dombistes ». Il ajoutait que la nouvelle église, construite en 1888, avait « encore connu quelques pèlerinages sporadiques des Dombistes atteints de la fameuse fièvre des marais ».

En 1808, le Préfet Bossi donnait un éclairage sur la coupable fièvre dans sa « Statistique générale » sur le département de l'Ain : « Tous les Dombistes ont un teint pâle et livide, l'œil terne et abattu, les paupières engorgées, les épaules étroites, la poitrine resserrée, une peau inondée par des sueurs débilitantes ... ; vieux à trente ans, cassés et décrépés à quarante ». L'insalubrité des étangs stagnants, mais aussi la misère des conditions d'alimentation, d'hygiène et d'habitat chez les paysans, expliquaient ce tableau peu flatteur mais sûrement réaliste. Paludisme et anémie tuaient les uns et courbaient les autres. Ajoutons une bonne dose de superstition, inoculée par un petit clergé au service des seigneurs pour endormir le peuple qui se révoltait de temps à autre ... Et le tableau est dressé pour expliquer ces pèlerinages qui devaient acheminer enfants malades et mères éplorées, hères miséreux et diabolins éclopés, sur la route de Sainte-Croix.

Mais à quel saint se vouèrent donc nos ancêtres ? Il existerait en fait 21 saints Donat et 4 saints Donatien ! Si l'on en croit l'historien allemand Gerner (Lyon « im Frühmittelalter », 1968), le « nôtre » serait saint Donat, évêque de Besançon, mort en 660, et dont le culte se serait



propagé en Haute Bourgogne au 8ème siècle. Cet homme avait fondé un monastère de femmes dont le règlement était d'une austérité effrayante pouvant aller jusqu'aux coups de fouet répétés pour punir le fait de parler à table ! On espère qu'il ne fut pas canonisé pour ce motif ...

Au contraire, le curé Henri LEVRAT, bâtisseur de l'église et contemporain du peintre Henry de Gaudemar, écrivait que ce dernier avait voulu représenter saint Donat, évêque de la vallée d'Arezzo en Italie, martyrisé en 362 sous le règne de Julien. Comme s'il avait prévu l'incertitude future entre les deux Donat, l'ancien prêtre de Sainte-Croix militait pour le saint italien en faisant observer le caractère

méridional des décors représentés sur la toile (cyprès, bâtiments). Mais curé et peintre n'étaient pas forcément de bons historiens !

En tous cas, pas ou peu de traces de « pouvoirs guérisseurs » chez l'un comme chez l'autre ! Toutefois, Donat d'Arezzo fut représenté comme évêque exorciseur dans la Légende dorée, une hagiographie (histoire des saints) datant de 1266. L'auteur, Jacques de Voragine, y citait aussi cette jolie comptine : « Il y avait, près d'Arezzo, une fontaine empoisonnée : quiconque en buvait mourait aussitôt. Et, comme saint Donat s'y rendait sur son âne, pour demander à Dieu la purification de l'eau, un dragon terrible sortit de la fontaine, et, enroulant sa queue autour des pieds de l'âne, se dressa contre Donat. Mais celui-ci, l'ayant frappé d'une verge, ou, suivant d'autres, lui ayant craché dans la gueule, le tua sur-le-champ. Puis il pria le Seigneur, et l'eau de la fontaine se trouva purifiée ». On peut d'ailleurs constater une certaine similitude entre la gravure ci-contre, tirée de la Légende dorée, et « notre » toile ...

Doit-on voir dans ce combat contre des eaux malsaines l'origine de la "renommée guérisseuse" du saint Donat de Sainte-Croix ? C'est en tous cas un autre combat contre des eaux insidieuses qu'il mènerait en ce moment !



A noter : à l'occasion du retour de la toile, l'église accueillera les panneaux de l'exposition départementale « 100 ans de conservation des antiquités et objets d'art dans l'Ain », du lundi 17 juin au dimanche 30 juin 2013.

JLC MAINTENANCE

**Entretien & dépannage
de votre chaudière**

GAZ - FIOUL - SOLAIRE

04 78 06 79 52

jlcmaintenance@orange.fr

JUDIVERRE

Alexandre GUIGNARD

- Vitrierie
- Miroiterie
- Fenêtres
- Vérandas
- Menuiseries extérieures
- Verrerie d'art

ZA "Les Granges" 01150 LEYMENT

Tél. 04 74 46 04 12 Fax 04 74 46 04 13

www.judiverre.fr / contact@judiverre.fr

Portrait coloré de la plus âgée des citoyennes du village

« Qu'est-ce que vous me racontez là ? Je serais dans ma quatre-vingt-dixième année alors que je suis née en 1923. Mes enfants, il vous faudra retourner à l'école. De mon temps, on savait compter ».



« J'ai même passé mon certificat d'études à treize ans et n'allant en classe que l'hiver, alors ne venez pas me chanter Manon maintenant que je suis une vieille de 90 ans. Comment je vais ? Mais très bien ne vous en déplaise. Pourquoi vous me posez toujours cette question ? Je vieillis bien sûr mais je ne souffre pas. Mais toi, pourquoi tu boîtes ?

Tu trouves que je pèse sur tes épaules quand tu me donnes le bras ? Ah, ce n'est plus la génération chars de foin, brouettes de fumiers, et bidons de lait ... 95 kg ! Je les porte

bien, moi, chaque jour et sans mot dire. C'est quoi déjà vos salles de sport ? C'est fait pour rester musclés ? Alors ça, si ce n'est pas une trouvaille pour mauviettes !

Comment ça, la crème chantilly, ce n'est pas bon pour ce que j'ai ? J'aurais passé toute ma vie sous la queue des vaches pour m'en priver aujourd'hui ? Laissez-moi rire. Et puis vos histoires de diabète, y'a longtemps que j'ai compris que la médecine n'était pas une science exacte.

N'allez pas me dire non plus qu'un grand écran plasma en trois dimensions, ça fatiguerait mes yeux et userait mon cœur. Parce que franchement, les éléphants, les lions, les tigres prêts à bondir sur vous, c'est quand même d'autres sensations. Au fait, Noël, c'est dans combien de temps ? J'ai un peu perdu la mémoire vous savez.

Pas chiche que je m'amuse un peu avec mes petits enfants aux jeux d'eau dans la maison ? Ça salirait le salon alors que j'ai appris que l'eau était un liquide incolore, inodore et insipide. On est tombé sur la tête ou quoi ?

Vous hésitez à m'emmener au marché de Châtillon-sur-Chalaronne parce qu'il pleut ? Vouloir ménager la grand-mère qui allait par tous les temps au marché en mobylette. Prétexe de poule mouillée oui ! Mais enfin, pensez aux forains par ces temps de crise, ils seront tout contents de vous vendre un parapluie, et puis la pluie sur le bout du nez, qu'est-ce que c'est rigolo !

Pas raisonnable un couscous ce soir parce qu'on a déjà mangé une choucroute à midi ? Bizarre, je ne m'en souviens pas et de toute façon, moi, j'ai faim ».

Antoinette DONGUY, née NAZARET le 31 août 1923 à Saint Eloi, aura dès son plus jeune âge une vie qui ne ressemble à aucune autre. Sur sa route, souvent parsemée d'embûches et d'événements douloureux (orpheline de père à 7 ans et de mère à 17 ans), elle sera placée dès l'âge de 10 ans dans la ferme THIEVON à Rignieux-le-Franc. C'est là qu'elle se construira avec le meilleur et le pire dans un foyer avec l'apprentissage des travaux durs et de toutes les vicissitudes de la vie de cette

époque. Les enfants de la ferme qu'elle aura chéris et contribué à élever sont, entre-temps, devenus ses amis et régulièrement Antoinette fait un pèlerinage sur les lieux de son enfance.

Elle se mariera en décembre 1943 après avoir chu sous le charme des yeux verts de Jean DONGUY.

Sa maison sera la Poterie à Sainte-Croix où elle passera toute sa vie active, alternant les durs travaux de la ferme, le temps du travail au restaurant BESSON ou chez le Professeur JOUVET.

De son union avec Jean DONGUY naîtront sept enfants, trois garçons et quatre filles qui, aujourd'hui encore, rendent grâce à leur mère de l'éducation qu'ils ont reçue.

Antoinette DONGUY a eu deux passions dans sa vie : ses enfants qui, selon son avis objectif de mère, sont « très beaux et intelligents »





Xénophobie ! C'est quoi ce vilain mot ?
Vite se laver la bouche avec du vinaigre pour être sûr d'en faire partir le goût ! A ses enfants, elle aura inculqué deux principes : « foin des préjugés » et « respect de la différence », sans oublier l'article 1er de la Déclaration des Droits de l'Homme : « les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits ». De quoi remplir sept têtes !

Au moment de la retraite en 1983, elle se rapprocha de la ville et s'installa à Montluel, plus près des commodités, médecins et laboratoires dont elle se passa ... allégrement jusqu'à un âge plus avancé.

Revenue depuis mai 2012 dans « sa maison la Poterie », cette maison où tant de voix d'enfants résonnent encore à ses oreilles et où les cercles de la famille DONGUY forment aujourd'hui encore une solidarité peu commune, Antoinette coule des jours paisibles, riche de l'amour qu'elle reçoit ! Un juste retour...

« **Mais au fait j'ai bientôt 90 ans, je suis vieille alors ?** »

Imparable !



et naturellement ... la lecture. Le livre a toujours fait partie de son univers. Le manque de moyens aurait pu l'en priver mais non, il restait toujours quelques sous pour des livres, un peu comme une ... priorité. Bien entendu, chez elle, le dictionnaire trônait à tout moment sur la table de la cuisine. Quoi d'étonnant à cela ? C'est bien sa place non ? Aujourd'hui encore, le dictionnaire est à portée de main près de son fauteuil !

Ses bouffées d'oxygène, elle les a puisées dans ses escapades à Saint Eloi, Rignieux ou encore Versailleux. Dès l'aube, on pouvait la surprendre à califourchon sur sa mobylette bleue, d'abord sans bruit ni trompette puis, dès le tournant amorcé, plein gaz pour une pétarade du tonnerre. Vive la liberté ! Jusqu'au jour où les avertissements de la maréchaussée commencèrent à pleuvoir en raison de l'insoumission de la chauffarde : refus de port du casque et vitesse excessive dans les agglomérations. L'objet du délit fut confisqué par sa tribu !

Alors, qu'à cela ne tienne, l'avion c'est encore plus rapide. Comment le goût des voyages lui vint-il, elle qui jusque-là n'avait franchi guère plus que la trentaine de kilomètres qui la séparait de la Poterie ? En fait, Antoinette DONGUY avait déjà beaucoup voyagé dans sa tête ! Féru d'histoire, elle en connaît tous les contours, toutes les conquêtes et toutes les défaites. De Cayenne, elle rapporta un caillou en mémoire de ceux qui « y ont laissé leur vie » et de la Guyane en général le goût de la découverte. L'Égypte, Israël, la Turquie, la Tunisie, le Maroc, Pompéi ... Ce n'est tout de même pas le bout du monde et puis, rencontrer des « étrangers », quelle richesse !



**Elagage, abattage
Débroussaillage
Dessouchage
Restauration des berges**



**SARL
FOURNAND & FILS**

Le Gailland 01800 **FARAMANS**
Tél. 04 74 61 01 05 Fax 04 74 34 70 45
fournand@wanadoo.fr

ENTREPRISE **BALTHAZARD S.A.R.L.**
**ECLAIRAGE PUBLIC
SIGNALISATION
ELECTRICITE
ALARME**

Tél. 04 37 26 20 40 - Fax 04 37 26 04 93

Parc d'Activités Les Chênes
LES ECHETS - 01700 MIRBEL
e-mail : info@balthazard01.fr

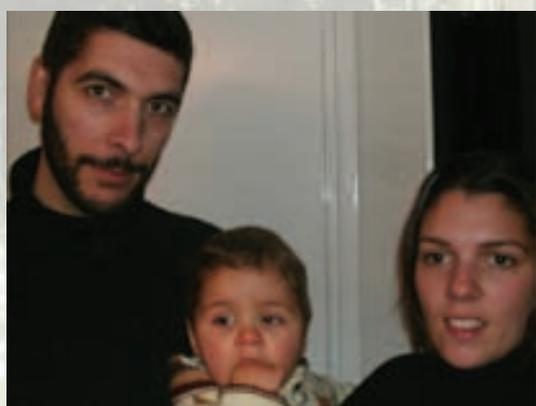
Bienvenus au village



Famille Cottaz

Elle est installée au lotissement des « Prés de Gabet » depuis le 12 juin. David, Nathalie et leurs enfants Cyriane, 15 ans, Odessa, 6 ans, et Timothée, 1 an, se présentent à vous.

David, mécanicien, est originaire de Lyon et Nathalie, auxiliaire de vie, des Yvelines.



Famille Dumontois - Curtat

Le petit Antoine, né en mars 2011, et ses parents Richard Dumontois et Ludivine Curtat, ont emménagé en octobre dernier au Lotissement des « Prés de Gabet ».

Ils arrivent de Béligneux. Ludivine est monitrice-éducatrice et Richard éducateur sportif.



Famille Zech - Besson

C'est en tout début d'année que Julie Besson et Charles Zech se sont installés au Lotissement du « Grand Pré ». Charles est logisticien. Quant à Julie, elle est assistante de direction.

Avant de découvrir et de choisir notre village, ils habitaient Villeurbanne.



Famille Julie-Ferette

Natif de l'île de la Réunion, Fabrice Julie-Ferette est arrivé au village, dans l'ancienne mairie-école, en avril dernier. Il vit avec ses deux enfants, Samuel âgé d'une dizaine d'années et Maxime haut de ses 12 ans.

Fabrice exerce le métier de routier.

Famille Martin

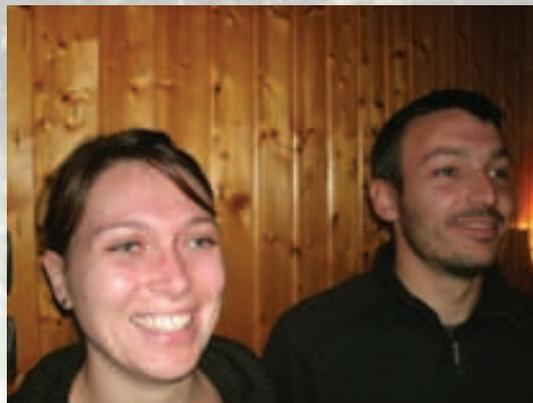
Frédéric Martin, enfant d'une famille bien ancrée au village, est installé dans sa maison au Lanchet depuis cet été avec sa compagne Angélique Boudet, originaire d'Ambutrix. Tous deux sont agriculteurs et producteurs de légumes.



Famille Pasteur

Pasteur Richard, électricien, et Tiphanie, assistante pédagogique, demeurent dans la maison attenante à l'ancienne mairie-école depuis août dernier.

Ils sont tous deux originaires de Poligny dans le Jura.



Famille Hatat

Johnny Hatat et Pauline Mourlevat logent, depuis la mi-juillet, au lieu-dit « Le Villand » dont ils apprécient la quiétude.

Johnny, natif du sud de la France, est restaurateur dans le Beaujolais. Pauline, originaire d'Oyonnax, est comptable.

Leur petite Hatalou est âgée de deux ans.

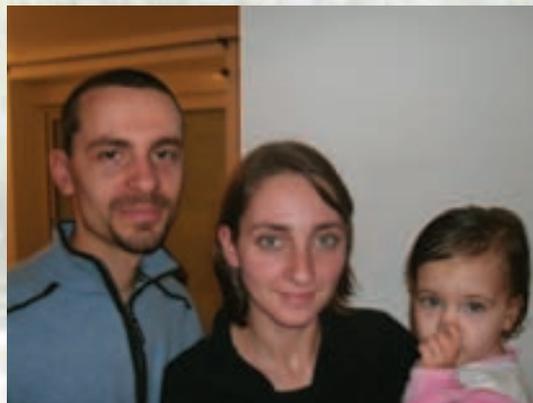


Famille Lesieur

Originaire de Maurienne, Benjamin Lesieur est arrivé au lieu-dit « Le Villand » en août dernier, avec Evelyne et leur fille Zoé, âgée de deux ans.

Benjamin est forestier. Evelyne, originaire de Nantes, est infirmière.

Ils arrivent tous trois de Saint-Etienne.



Etat-civil - Mairie

Naissances

ILLARTEIN Anthony.....	03 janvier
REY Elsa.....	29 mars
VINCENT Liza Anna.....	15 juin
BOUFFARIC ESTIVALET Tom.....	09 août
EL-HABHAB Hassan.....	25 août
DIDIER Jeanne Reine.....	29 août
SEGUIN-CADICHE Celijah Henry.....	10 septembre
NELLE Elie.....	21 septembre

Unions

BOUDEMAGH Malika
et GOUBERT Lucien..... 02 juin



Décès

OLIVIER Fabienne..... 05 mars



Cérémonie des vœux



Tous nos remerciements à :

- Nos annonceurs qui, année après année, nous sont fidèles. C'est leur généreuse contribution financière qui assure la pérennité de notre Bulletin Municipal. Nous vous invitons à vous adresser à eux en priorité.
 - Nos remerciements vont aussi, pour leur participation active, à Laurence Croppi, Jean-Claude Fraisse, Renaud Gergondet, Marie-Ange Juenet, Nicole Marret, Colette Messaz, Nathalie Zerdoun et, bien sûr, aux Conseillers municipaux.
- Merci enfin à François Chapolard, ancien maire, Antoinette Donguy, Marie-Blanche Georges, Michel Jouvret, Bénédicte Meissirel, Fabien Pomponnac et Marie-Louise Rabier pour leurs propos colorés et leurs photos éclairantes !



Le secrétariat de mairie et la bibliothèque municipale sont ouverts les lundis de 16 h à 18 h, les mercredis de 9 h à 11 h 30 et les jeudis de 16 h à 18 h 30.

Téléphone/fax : 04.78.06.60.94 - e-mail : ville-saintecroix@wanadoo.fr

Site internet : www.ville-saintecroix.fr

Découvrez une nouvelle façon
de vivre la route !



EIFFAGE
TRAVAUX PUBLICS Rhône Alpes Auvergne

Tous travaux routiers et VRD publics et privés

7 Rue des Sablières 69660 COLLONGES AU MONT D'OR
Tél : 04 72 53 14 60 - 04 74 71 87 01 - Fax : 04 72 53 14 11

Entreprise **FOURMY** sarl

Travaux agricoles
Terrassement en tout genre

01120

04 78 06 22 60
06 88 73 70 73

PIZAY

Auto-école la Côtière

Depuis 1968

D. Bouchard - R. Grand

- ◆ Permis B
- ◆ AAC et supervisée
- ◆ Leçon sur Lyon
- ◆ Perfectionnement
- ◆ Prise à domicile
- ◆ Code sur Internet



31 Place Carnot - MONTLUEL - 04 78 06 36 33

Nos **énergies** au service
de la **vie** que vous **aimez**



ETDE Agence Rhône Bresse Savoie
8 bis rue Franklin
69740 GENAS
Tél : 04 78 90 54 21 - Fax : 04 78 90 30 34
www.etde.fr



PLATRERIE



PEINTURE

GIVAUDAN Père et Fils

Parking Saint-Etienne - 01120 MONTLUEL

Tél. 04 78 06 56 90

Fax 04 72 25 70 31

Port. 06 82 79 11 11

**VENTE
DIRECTE USINE**

125 av. Charles-de-Gaulle
01150 SAINT-VULBAS

BOIS AU DETAIL : Madriers - Chevrons - Planches - Liteaux
OSSATURES BOIS & LAMELLES COLLES
BOIS RABOTES : Aménagements Intérieurs et extérieurs
PISCINES & CHALET BOIS



MONNET-SEVE SA

Tél : 04.74.46.24.31

